

I

MOLLUSQUES TESTACÉS MARINS

par Jean COLLIGNON

AVERTISSEMENT

La collection de Mollusques testacés du Centre d'Océanographie de Pointe-Noire comprenait à l'origine des collections provenant de plusieurs récolteurs (BERGEAUD, BERNARDON, GRJEBINE, NICAULT, NICKLES, PEPPER, POUILLAUDE, REYRE, ROUX). L'ensemble avait été étudié par M. NICKLÈS, qui en avait publié la liste en 1952 dans le *Journal de Conchyliologie* (vol. XCII, p. 143-154). C'est la majeure partie de ces collections, gracieusement retournée à l'I.E.C. par M. NICKLÈS, qui constitua le noyau de la collection actuelle. Depuis 1950, date de la fondation du Centre d'Océanographie, son personnel a profité de ses déplacements pour effectuer de nouvelles récoltes, d'une part sur les plages à Port-Gentil, Loango, Pointe-Noire, Massabé, et d'autre part, lors des sorties en mer.

Actuellement, la collection comprend environ 190 espèces ou variétés déterminées, chacune étant représentée souvent par plusieurs échantillons de différentes provenances. C'est une mise au point de l'état actuel de cette collection (début 1954) que j'ai tenté de faire dans ce catalogue, en tenant compte uniquement des échantillons en notre possession. Pour ce travail, j'ai eu recours constamment à l'ouvrage de M. NICKLÈS : « Mollusques testacés marins de la Côte occidentale d'Afrique » (*Manuels Ouest-Africains*, vol. II, Le Chevalier, 1950). L'auteur y fait état de tous les travaux précédents sur la question, en les complétant pour former un tout cohérent qui a permis de déterminer la plupart des échantillons rencontrés. On y trouve, en effet, la description de 459 espèces et variétés réparties de la Mauritanie à l'Angola. L'ouvrage comporte aussi des tableaux de détermination permettant d'arriver facilement au genre.

Il n'était donc pas question de refaire ici un travail de systématique, aussi, ai-je envisagé la rédaction de ce catalogue de la façon suivante :

La première partie, la plus importante, comporte l'énumération des différentes espèces, avec indication des points de récolte et des dimensions atteintes par les plus grands échantillons. Lorsque je l'ai cru utile, j'ai donné rapidement quelques indications morphologiques permettant une identification rapide, mais ces indications ont toujours été rédigées en fonction de celles données par M. NICKLÈS.

Dans une seconde partie, j'ai réuni sous forme de tableaux toutes les données que je possédais au sujet de la répartition géographique des mollusques testacés le long des côtes de l'A.E.F. Les différents points de récolte sont rangés dans l'ordre géographique du nord au sud. La première colonne concerne des récoltes effectuées au Cameroun, à Kribi. On pourra voir que toutes les espèces signalées à cet endroit se retrouvent, à l'exception de trois, en A.E.F.

Parmi les localités d'A.E.F. proprement dites, trois seulement ont fait l'objet de prospections assez prolongées : Port-Gentil, Loango et Pointe-Noire; dans les autres n'ont eu lieu que des récoltes sporadiques et de nouvelles recherches y amèneraient très certainement la découverte d'espèces beaucoup plus nombreuses.

Dans le texte qui suit, M. NICKLÈS a bien voulu me faire profiter de nombreux renseignements inédits, provenant de l'étude des Lamellibranches Ouest-Africains de l'« Atlantide », en cours d'impression à Copenhague; je l'en remercie ici, ainsi que de l'aide qu'il m'a apportée dans un certain nombre de déterminations délicates. Je présente aussi mes remerciements à M. MARCHE MARCHAD, de la Station de Biologie de l'I.F.A.N. à Gorée, qui m'a communiqué des échantillons d'A.O.F. pour comparaison, ainsi qu'à toutes les personnes qui, par leurs récoltes, ont contribué à réunir cette collection.

Octobre 1954.

I. GASTROPODES

DIODORA

Diodora graeca LINNÉ

Quelques exemplaires venant de Pointe-Noire, le plus grand atteignant 16 millimètres. L'ouverture du sommet se trouve dans la partie antérieure de la coquille; le profil du bord postérieur est droit ou concave.

Diodora rüppelli SOWERBY

Une série d'exemplaires venant de Pointe-Noire et de Loango, le plus grand atteignant 20 millimètres. L'ouverture est très nettement antérieure, plus que dans l'espèce précédente et le profil du bord postérieur est convexe, donnant à la coquille un aspect bossu.

FISSURELLA

Fissurella nubecula LINNÉ

Une série de coquilles allant de 16 à 38 millimètres, environ une fois et demie aussi longues que larges. Le sommet est légèrement antérieur, le bord antérieur présente, sur un certain nombre d'individus, un profil très concave. Ornementation composée de côtes fortes et faibles plus ou moins régulièrement alternées, certaines côtes fortes étant dédoublées. Ces côtes sont recoupées par des stries de croissance concentriques.

Orifice ovale sans contraction.

Comme NICKLÈS l'a signalé, la grande taille atteinte par des individus en provenance de Pointe-Noire est remarquable.

Seul un individu de 19 millimètres présente la coloration décrite par NICKLÈS : « 4 larges rayons brun foncé ». Par contre, un exemplaire de 13 × 8,5 millimètres montre une coloration blanche avec des bandes rayonnantes assez nombreuses (plus de huit).

PATELLA

Patella conspicua REEVE

Une série d'exemplaires trouvés à Pointe-Noire, le plus grand atteignant 38 millimètres de grand diamètre; profil assez plat, forme nettement ovoïde. Des petits exemplaires montrent sur la face interne des taches rayonnantes noires de forme irrégulière.

D'autres espèces de Patelles existent certainement sur les côtes d'A.E.F., mais la forme extrêmement variable du test de ces mollusques nécessitera une étude détaillée des radulas.

CLANCULUS

Clanculus guineensis GMELIN

Une série de coquilles provenant de Pointe-Noire, diamètre allant de 19 à 25 millimètres, hauteur de 15 à 17 millimètres. La coloration est assez variable en ce qui concerne l'étendue des taches claires qui peuvent arriver à couvrir la majeure partie de la coquille.

Clanculus villanus PHILIPPI

Deux coquilles provenant de Pointe-Noire, 23 et 24 millimètres de diamètre. Diffère de *Clanculus guineensis* par sa forme plus haute; le bord inférieur du dernier tour est arrondi alors qu'il est anguleux chez *Clanculus guineensis*; six bandes spirales de tubercules sur le bord externe du dernier tour au lieu de quatre. Coloration foncée marquée de quelques points blancs.

TRICOLIA

Tricolia pullus LINNÉ

Deux petits exemplaires (3 mm) venant de Loango. Coloration de fond jaunâtre avec des points rouges.

Cette trouvaille étend loin vers le Sud l'aire de répartition de cette espèce qui n'était connue dans l'Ouest africain, que de la Mauritanie et du Sénégal.

NERITA

Nerita senegalensis GMELIN

Une série d'individus en provenance de Pointe-Noire et de Port-Gentil, allant de 18 à 27 millimètres. Chez un exemplaire, la coloration apparaît très nettement, formée de taches alternativement claires et foncées disposées en spirale.

NERITINA

Neritina oweniana GRAY

Une série d'exemplaires, venant de Kribi (Cameroun), ont une taille variant de 6 à 13 millimètres. La denticulation du labre est visible à l'œil nu. Coloration variable : taches oranges sur fond noir, décrivant trois spirales plus ou moins nettes. La coloration disparaît graduellement lorsqu'on s'approche de la columelle qui est blanche. D'autres exemplaires

venant du Fernan Vaz et de Sette Cama, de plus grande taille (jusqu'à 22 mm) montrent une certaine différence : la columelle paraît lisse et l'ornementation colorée s'arrête nettement sur le dernier tour, la face inférieure étant entièrement blanche. Mais une attaque progressive de ces coquilles à l'acide fait réapparaître la coloration sur la face inférieure, et on devine l'existence de la denticulation. Il semble donc que dans certains cas, chez les individus âgés, un dépôt calcaire se forme sur la face inférieure, cachant à la fois la denticulation du labre et l'ornementation colorée du bord du dernier tour.

***Neritina glabrata* SOWERBY**

Un exemplaire de 8 millimètres provenant de l'embouchure de la Songolo, à proximité de Pointe-Noire. La denticulation du bord de la columelle est visible à la loupe. L'ornementation comporte de très fines lignes zigzagantes, noires sur un fond brun jaune.

LITTORINA

***Littorina punctata* GMELIN**

Une série d'exemplaires jeunes venant de Loango et récoltés sur des rochers couverts d'algues et exondés à marée basse. Petite taille, couleur sombre marquée de taches blanches ou rouges, avec une ligne de grosses taches disposées en spirale le long de la suture.

***Littorina angulifera* LAMARCK**

Une série d'exemplaires de Port-Gentil allant de 18 à 30 millimètres, un exemplaire de Mayumba de 29 millimètres et un grand exemplaire de Loango de 36 millimètres; tous correspondent parfaitement à la description de NICKLÈS. Sur les exemplaires très usés, les stries spirales sont encore très nettes. Par contre les bandes obliques brun violacé ne sont visibles que sur ceux en très bon état. Les tirets bruns disposés en spirale persistent mieux.

***Littorina cingulifera* GMELIN**

Une série d'exemplaires de Port-Gentil, tous à peu près de la même taille, 9 à 12 millimètres. Six individus n'ont que des stries spirales brunes. Les autres présentent une, deux ou trois bandes spirales interrompues par de petites taches blanches sur le dernier tour : deux bandes en haut et une en bas.

TECTARIUS

***Tectarius granosus* PHILIPPI**

Plusieurs exemplaires en provenance de Port-Gentil. Taille allant de 10 à 14 millimètres. L'ornementation en granulations est très constante, formée de onze à treize lignes spirales sur le dernier tour, ainsi que la ligne blanche très visible sur la coloration brune à l'intérieur et en bas de l'ouverture.

L'aire d'extension de cette espèce est ainsi un peu étendue vers le Sud.

TURRITELLA

***Turritella unguina* LINNÉ**

Plusieurs exemplaires venant de Port-Gentil et de Loango. Coloration fauve clair ou brune. Tours bien convexes; neuf cordons spiraux très fins. Deux exemplaires très roulés venant de Loango mesurent respectivement 62 et 68 millimètres. L'un est brun avec une spirale plus claire juste au-dessus de la suture, l'autre est entièrement blanc. Tous deux sont parfaitement lisses.

***Turritella annulata* KIENER**

Une série d'exemplaires provenant de Pointe-Noire, Loango, Mayumba et Port-Gentil. La plupart sont très usés. La forme plate caractéristique des tours, ainsi que les côtes spirales sont toutefois très visibles : quatre ou cinq côtes assez fortes séparées par des côtes extrêmement fines à peine visibles à l'œil nu. Sur deux exemplaires, on voit des marbrures grises et fauves à peu près parallèles aux stries de croissance.

***Turritella bicingulata* LAMARCK**

Deux exemplaires de Mayumba et un de Pointe-Noire; ce dernier, en parfait état, mesurant 79 millimètres. Les deux gros cordons spiraux sont très nets, le supérieur ayant tendance à se dédoubler dans les derniers tours. Nombreux autres petits cordons spiraux au-dessus, entre et au-dessous des deux principaux.

***Turritella banksi* REEVE**

Un exemplaire de grande taille (75 mm) venant de Namino. Tours plats, ornés d'une assez forte côte sur la suture et d'une autre de même force au tiers inférieur. Deux côtes plus fines entre les deux fortes et trois ou quatre au-dessus. Toutes ces côtes se voient bien à l'œil nu.

SOLARIUM

***Solarium granulatum* LAMARCK**

Un bel exemplaire de 35 millimètres provenant de Port-Gentil et répondant exactement à la description de NICKLÈS et un autre de 45 millimètres mais très usé, trouvé à Pointe-Noire. Cette trouvaille étend un peu vers le Sud l'aire de dispersion de cette espèce qui n'était connue que jusqu'au Gabon et à San Thomé.

TENAGODUS

***Tenagodus senegalensis* RECLUZ**

Une série d'exemplaires trouvés inclus dans les tissus d'une éponge ramenée dans le chalut au large de Port-Gentil. Le plus grand mesure environ 50 millimètres, et le

tube à l'ouverture a un diamètre de 7 millimètres. La fissure qui court tout le long du tube est continue, mais comporte de nombreux petits élargissements presque contigus, chez deux exemplaires.

PACHYMELANIA

***Pachymelania fusca* GMELIN**

***Pachymelania fusca*, var. *quadriseriata* GRAY**

Une série d'exemplaires venant tous de Port-Gentil, mesurant de 35 à 43 millimètres et présentant la forme typique, la variété et tous les intermédiaires entre ces deux formes (pl. I) :

- carène sur quatre tours;
- carène sur trois tours avec trois stries spirales continues qui, vers le haut, se résolvent en granules;
- carène sur deux tours;
- carène sur un tour se résolvant elle-même en granules; stries spirales sur le dernier tour;
- plus de carène, plus de stries spirales; granules disposés en spirales sur toute la surface.

Toutes ces coquilles ont une coloration noirâtre. La variété a tendance à être plus petite que la forme typique.

***Pachymelania aurita* MÜLLER**

Une série d'exemplaires provenant de Pointe-Noire, tous plus ou moins abimés et usés, taille variant de 22 à 40 millimètres. Le moins usé est uniformément brun foncé. D'autres montrent une large bande spirale brune suivant la ligne de tubercules et se détachant sur un fond brun jaunâtre. La face inférieure du dernier tour montre deux bandes brunes, séparées par une bande blanche. Un exemplaire venant de Mayumba atteint 52 millimètres. Il est en très bon état et ses tubercules épineux sont nettement aplatis latéralement.

Trois exemplaires, sans précision d'origine (A.E.F.), montrent une disparition progressive des tubercules avec apparition de bandes spirales qui se résolvent en fins granules disposés en lignes verticales suivant les stries de croissance.

Coloration brune avec une bande plus foncée suivant la spirale. Dans la forme la plus évoluée, cette bande foncée est plus ou moins discontinue.

***Pachymelania byronensis* GRAY**

Plusieurs exemplaires venant de Port-Gentil, 40 à 48 millimètres. En plus des deux lignes spirales de tubercules, la face inférieure du dernier tour montre six cordons spiraux dont le plus haut se résout plus ou moins en tubercules.

TYMPANOTONUS

Tympanotonus fuscatus LINNÉ

Tympanotonus fuscatus, var. **radula** LINNÉ

Ici encore un lot d'exemplaires provenant de Port-Gentil montre tous les termes de passage entre les deux formes :

- un bel exemplaire de 48 millimètres avec une rangée spirale de tubercules épineux distincts presque jusqu'au sommet; sur la suture, une ligne de festons plus ou moins granuleux;
- trois exemplaires de 53, 37 et 48 millimètres chez lesquels la ligne spirale de tubercules est remplacée vers le sommet par une double ligne de granules.

Une série d'exemplaires de la variété atteignant 59 millimètres; trois ou quatre lignes spirales de granules, une de ces lignes étant formée de granules plus forts.

La variété se rencontre couramment dans les eaux saumâtres de la région de Pointe-Noire, la plupart des coquilles étant habitées par des Pagures.

CERITHIUM

Cerithium guinaicum PHILIPPI

Deux exemplaires de 15 et 21 millimètres venant de Libreville, tous deux très usés. La rangée unique des tubercules est cependant assez visible.

TRIPHORA

Triphora perversa LINNÉ

Deux coquilles en bon état de 3,5 et 4,5 millimètres, venant de Loango où elles ont été trouvées dans le sable. NICKLÈS indique que cette espèce connue du Nord du Golfe de Guinée a été signalée en Afrique du Sud. Sa présence sur les côtes d'A.E.F. comble donc naturellement une lacune entre ces deux régions.

SCALA

Scala commutata MONTEROSATO (pl. II, fig. 2)

Un individu de 24 millimètres trouvé sur la plage de Pointe-Noire. Coquille dont les tours sont ornés de lamelles transversales fines, se prolongeant l'une l'autre sur chaque spire et formant ainsi onze lamelles allant du sommet à la base de la coquille. La dernière lamelle est réunie au labre et forme un épaississement de 5 millimètres de large.

JANTHINA

***Janthina fragilis* LAMARCK (pl. II, fig. 3)**

Un exemplaire de 28 millimètres de diamètre, à spire basse, provenant de Namino.

***Janthina globosa* SOWERBY (pl. II, fig. 1)**

Un exemplaire de 27 millimètres de diamètre. La spire est nettement plus élevée que dans l'espèce précédente. Même provenance.

L'ouverture de ces deux *Janthines* est malheureusement cassée.

PYRAMIDELLA

***Pyramidella dolabrata* LINNÉ**

Trois exemplaires provenant de Port-Gentil. Cinq ou six crénulations très nettes sur la face interne du labre. Trois plis dont le supérieur est nettement plus fort que la columelle. Un exemplaire de 34 millimètres montre une coloration très nette : fond blanc; sur les deuxième, troisième et quatrième tours, deux lignes spirales brunes, la supérieure plus large et plus foncée. Sur le dernier tour, quatre lignes brunes, les deux lignes inférieures étant recouvertes sur les tours antérieurs.

CALYPTRAEA

***Calyptraea chinensis* LINNÉ**

Plusieurs exemplaires originaires de Pointe-Noire, diamètre variant de 14 à 17 millimètres. Sommet pointu avec un profil triangulaire à côtés plus ou moins concaves. Ces coquilles sont assez basses et le rapport diamètre/hauteur est toujours plus grand que 2 : 2,1 à 2,5. Coloration blanc sale.

D'autres exemplaires originaires aussi de Pointe-Noire ont une forme un peu différente. Le profil triangulaire montre des côtés convexes ou presque droits. Ils sont plus hauts que les précédents, le rapport diamètre/hauteur va de 1,5 à 1,7. Coloration blanc pur.

CREPIDULA

***Crepidula porcellana* LAMARCK**

Plusieurs exemplaires trouvés sur la plage de Pointe-Noire. Taille allant de 14 à 16 millimètres. Ils se rapprochent de la forme « *Garnot* » ADANSON. Coloration brunâtre uniforme.

Un exemplaire de 16 × 11 millimètres, trouvé à Loango, était fixé sur *Cantharus viverratus*.

XENOPHORA

Xenophora senegalensis P. FISCHER

Un exemplaire de 38 millimètres de plus grand diamètre (le dernier tour est brisé). Il porte un petit *Pecten varius* de 15 millimètres de large, deux *Arca subglobosa* et des débris inidentifiables. Entre les corps étrangers la surface apparaît finement vermiculée.

Côte de l'A.E.F., sans précision d'origine.

STROMBUS

Strombus bubonius LAMARCK

Plusieurs exemplaires provenant de Port-Gentil, le plus grand atteint 101 millimètres. Ceux en très bon état possèdent une cuticule cornée jaune brun. La proportion de la hauteur de la spire à la hauteur totale semble varier assez largement suivant les individus. Voici les mensurations effectuées sur trois exemplaires :

Hauteur totale :	95 millimètres.	Ouverture :	80 %
—	98	—	89 %
—	101	—	84 %

Deux exemplaires jeunes, de 39 et 42 millimètres, diffèrent légèrement des plus grands par le bord du labre qui n'est pas évasé, mais parallèle au bord interne de l'ouverture et présente des denticulations internes. Des stries spirales ornent extérieurement le test.

NATICA

Natica michaelis E. FISCHER

Un exemplaire de 19 millimètres venant de Pointe-Noire. Il correspond bien à la description qu'en donne NICKLÈS, mais la coloration générale est très foncée et on ne distingue pas les deux bandes spirales. Il s'identifie toutefois facilement grâce à l'importance du funicule qui remplit à peu près tout l'ombilic.

C'est la première fois, à notre connaissance, que cette espèce, par ailleurs connue au Gabon, est signalée au Congo.

Natica collaria LAMARCK (pl. III, fig. 5)

Une série d'exemplaires venant de Port-Gentil et de Pointe-Noire. Leur hauteur varie de 17 à 29 millimètres. Chez tous, la coloration extrêmement nette permet de les identifier immédiatement.

Natica fulminea GMELIN, var. **cruentata** LAMARCK (pl. III, fig. 3)

Cette espèce est extrêmement courante à Pointe-Noire à certaines époques de l'année. Les plus grands individus atteignent 30 millimètres. Sa coloration est elle aussi caractéristique, rappelant toutefois celle de *Natica rouxi*, mais, ici, les taches sombres sont disposées très régulièrement. Les dimensions de ces taches sont assez variables, en particulier la largeur de la bande interne.

Natica rouxi NICKLÈS (pl. III, fig. 6)

Trois exemplaires dont deux paratypes qui viennent, comme le type, de Port-Gentil. Le plus grand atteint 28 millimètres. L'ornementation rappelle un peu celle de l'espèce précédente, mais l'ombilic, également sans funicule, est ici très vaste, sa hauteur égalant presque la moitié de celle de l'ouverture. Les dimensions des taches sont très variables; presque confluentes chez un exemplaire, elles peuvent être bien séparées chez d'autres.

Natica fanel RECLUZ (pl. III, fig. 4)

Deux exemplaires venant de Port-Gentil, 25 et 30 millimètres de hauteur. Les petits points bruns parsemant toute la surface ont 1 à 2 millimètres de diamètre et on voit une seule rangée spirale de grosses taches. Le funicule se trouve à peu près au milieu de l'ombilic qui s'étend assez haut.

Natica pellis tigrina CHEMNITZ (pl. III, fig. 2)

Trois exemplaires trouvés à Port-Gentil, taille variant de 24 à 26 millimètres. Cette espèce rappelle beaucoup la précédente, mais les taches brunes sont plus grandes (2 à 3 mm), et, sur un même individu, ont toutes à peu près la même taille. Cette taille varie d'ailleurs sensiblement d'un individu à l'autre. Le funicule se trouve à peu près au niveau du tiers supérieur de l'ombilic qui s'étend moins haut que chez *Natica fanel*.

Natica gruveli DAUTZENBERG, var. **paucipunctata** DAUTZENBERG (pl. III, fig. 8)

Un exemplaire de 12 millimètres venant de Libreville, facilement identifiable grâce à son tout petit ombilic et à son funicule extrêmement réduit. Les taches sont plus confluentes que sur l'exemplaire figuré dans l'ouvrage de NICKLÈS et forment sur la moitié supérieure du dernier tour des bandes irrégulières perpendiculaires à la suture.

Natica adansonii BLAINVILLE (pl. III, fig. 1)

Un exemplaire de 32 millimètres venant de Port-Gentil. Pas très typique, il montre une coloration brune en plages irrégulières sur un fond clair. Le funicule est clair.

Natica marochiensis GMELIN (pl. III, fig. 7)

Cette espèce est extrêmement répandue le long de la côte. Ses quatre lignes spirales de taches foncées la rendent aisément reconnaissable. Sa taille atteint 23 millimètres.

SIGARETUS

Sigaretus concavus LAMARCK

Un très bel exemplaire de 36 millimètres de large, originaire de Port-Gentil. Ornementation finement treillissée consistant en fines côtes spirales recoupant les stries de croissance.

Sigaretus bifasciatus RECLUZ

Plusieurs coquilles provenant de Port-Gentil, Loango et Pointe-Noire. Ils diffèrent de l'espèce précédente par leur forme beaucoup plus aplatie. D'autre part, quoique très usés, deux exemplaires montrent deux bandes fauves spirales. Le plus grand atteint 28 millimètres.

TRIVIA

Trivia candidula GASKOIN

Deux exemplaires de 5 et 6 millimètres, trouvés à Pointe-Noire. NICKLÈS indique comme localités sur la côte d'Afrique : la Mauritanie, le Sénégal et Sainte-Hélène ; sa présence à Pointe-Noire complète naturellement cette aire de dispersion.

CYPRAEA

Cypraea (Luponia) zonata CHEMNITZ (pl. IV, fig. 6)

Deux exemplaires de 29 et 31 millimètres, venant de Pointe-Noire. Deux bandes spirales claires font le tour de la coquille. La zone centrale plus foncée est formée de linéoles brunes longitudinales zigzagantes. Pas de taches foncées aux extrémités. Les deux bords de l'ouverture sont tigrés sur fond clair.

Cypraea (Talparia) lurida LINNÉ (pl. IV, fig. 7)

Une série d'exemplaires originaires de Pointe-Noire, Mayumba et Sette-Cama, le plus grand ayant 51 millimètres de long. Forme très nettement allongée. La coloration est caractéristique : deux larges bandes claires découpent trois zones sombres sur la coquille

qui, sur un exemplaire en très bon état, montre de petites taches noires irrégulières. Deux gros points brun foncé marquent les extrémités qui sont orangées.

Les exemplaires usés montrent un fond blanc jaunâtre mat avec les bandes claires encore vaguement visibles. Les points foncés des extrémités persistent.

Cypraea (Zoila) stercoraria LINNÉ (pl. IV, fig. 1 à 5)

Cette espèce est très répandue partout sur la côte. Les plus grands exemplaires de la collection atteignent 80 millimètres. Leur forme nettement ventrue permet de les distinguer facilement.

La coloration est très variable avec les individus et, suivant le degré d'usure de la coquille, soit ponctuée de fauve, soit striée de larges bandes spirales interrompues (jamais très nettes), soit unie, vaguement zonée de clair. Beaucoup présentent vers le bas une bande spirale jaune clair plus large sur le côté gauche et une autre moins nette vers le haut. Presque toujours on distingue un gros point brun sur la spire qui est parfois très apparente.

Dans certains cas, le péristome peut ne pas s'être formé et on a alors une forme tout à fait aberrante qui, d'après NICKLÈS, serait la coquille d'un animal en période de croissance.

Les trois espèces de *Cypraea* de la région peuvent être identifiées à la forme de la base de l'ouverture :

Cypraea zonata présente, des deux côtés, des denticulations séparées par des intervalles à peu près égaux du haut en bas.

Cypraea lurida montre un intervalle nettement plus large entre les deux dernières dents de la columelle (bord gauche de l'ouverture en regardant la face ventrale, la spire étant vers le haut).

Cypraea stercoraria a une ouverture plus bâillante, s'élargissant vers le bas et montrant la columelle qui forme un repli.

PHALIUM

Phalium saburon BRUGUIÈRE (pl. II, fig. 4 et 6)

Plusieurs exemplaires récoltés au chalut au large de Pointe-Noire. Taille maximum : 67 millimètres. Voici la description qu'en donne NICKLÈS d'après deux individus qui lui ont été communiqués : « ... test assez mince, orné de quatre bandes spirales de taches brunes grossièrement rectangulaires. Le plus grand possède une varice à l'opposé du labre; son ornementation consiste en sillons spiraux visibles sur la spire, tandis qu'ils n'affectent que le sommet et la base du dernier tour, tout le reste de sa surface étant occupé par une quinzaine de méplats spiraux qui deviennent confus peu avant le réfléchissement du labre. Le plus petit échantillon ne présente pas de varice; les sillons spiraux s'y observent sur la spire, sur la première moitié du dernier tour, enfin, en haut et surtout en bas de la seconde moitié, le reste de la surface étant, chez lui aussi, occupé par des méplats spiraux ».

CASSIS

Cassis spinosa GRONOVIVS

Plusieurs exemplaires venant tous de Port-Gentil, le plus grand mesurant 111 millimètres. Ce dernier récolté au Cap Lopez possède seul toute sa coloration : six bandes de taches plus ou moins en chevron, alternativement brunes et blanches. La première bande est juste sur la suture, la deuxième sur la troisième ligne de tubercules pointus (qui sont les plus forts). Entre la cinquième et la sixième bande se devine une ligne supplémentaire de taches plus petites.

Les autres exemplaires plus usés ne montrent que des taches brunes en lignes spirales.

Cassis testiculus LINNÉ, var. **senegalica** GMELIN

Un exemplaire de 34 millimètres, capturé au chalut au large de Pointe-Noire. Le bord externe du labre est marqué de douze taches brun foncé groupées par deux. Le reste du test est rouge orangé marqué de taches un peu plus foncées.

CYMATIUM

Cymatium costatum BORN

Un exemplaire de 48 millimètres trouvé sur la plage à Pointe-Noire montre des cordons spiraux saillants nettement colorés en brun. Un autre, provenant d'un chalutage, est entièrement décoloré, mais atteint la taille remarquable de 149 millimètres.

Cymatium trigonum GMELIN

Deux exemplaires de 34 et 40 millimètres trouvés à Pointe-Noire. Le dernier tour anguleux plus ou moins triangulaire et le péristome rouge orangé, nettement rétréci, sont caractéristiques

BURSA

Bursa pustulosa REEVE

Deux exemplaires de 43 et 47 millimètres viennent de Loango. L'ornementation du dernier tour est faite de quatre fortes côtes spirales entre lesquelles on voit de nombreuses côtes plus fines. Les bourrelets au nombre de deux par tour ne sont pas exactement diamétralement opposés.

Un exemplaire de 66 millimètres trouvé à Pointe-Noire montre un dernier tour orné seulement de très fines stries spirales très nombreuses, les autres tours étant noduleux. Coloration brun rosé.

TONNA

Tonna galea LINNÉ

Plusieurs individus capturés au chalut au large de Pointe-Noire; le plus grand, mesurant 189 millimètres, était habité par un Pagure. Les exemplaires non usés montrent une tache foncée sur la pointe de la spire.

MUREX

Murex cornutus LINNÉ (pl. V, fig. 3)

Deux exemplaires de 94 et 95 millimètres provenant de chalutages au large de Pointe-Noire. Les épines nettement recourbées vers l'arrière semblent indiquer qu'il ne s'agit pas de la variété *tumulosa* SOWERBY, mais de la forme typique, ce qui étend considérablement son aire de distribution vers le Sud.

Murex hoplites P. FISCHER (pl. V, fig. 1)

Plusieurs exemplaires en provenance de Port-Gentil et de Pointe-Noire. La taille maximum atteinte est de 131 × 98 millimètres. La coquille est trapue et assez massive avec un test épais; sept varices sur le dernier tour portent chacune une série d'épines foliacées. Sur les grands exemplaires, ces épines sont au nombre de douze, bien marquées, en comptant celles qui se trouvent sur le canal. De plus, entre ces épines, se trouvent de nombreux cordons spiraux plus fins.

La présence d'un ombilic profond permet de différencier facilement cette espèce.

Le péristome qui est blanc sur les coquilles usées est nettement marqué de rose vif sur les coquilles prélevées sur l'animal vivant. De plus, sur ces dernières, la columelle est entièrement rose.

Murex angularis LAMARCK (pl. V, fig. 2)

Un exemplaire de 24 millimètres venant de Namino. Cette espèce se caractérise par la fissure très étroite du canal qui, surtout dans sa moitié supérieure, paraît presque complètement fermé. Dernier tour avec sept varices. La dernière varice au bord du labre porte quatre grandes excroissances foliacées de 5 à 6 millimètres. Coloration jaune avec des varices très foncées.

Murex bourgeoisii TOURNOUËR (pl. V, fig. 5)

Deux exemplaires de Mayumba mesurent 45 à 50 millimètres. La forme est assez élancée, particulièrement à la base; la spire est assez étroite, cinq varices sur le dernier tour avec l'épine supérieure nettement plus longue que les autres; pas d'ombilic.

Un exemplaire trouvé à Loango et mesurant 56 millimètres est presque identique, mais deux des cinq varices du dernier tour sont à peine indiquées.

Murex varius SOWERBY (pl. V, fig. 4)

Trois exemplaires des côtes d'A.E.F., sans précision d'origine, mesurent 36, 38 et 42 millimètres. Forme générale assez courte, mais le test est plus mince que celui de *Murex hoplites*. Il y a six varices sur le dernier tour. Sur chaque varice on trouve de haut en bas une épine forte, trois côtes spirales fines, une autre épine forte, deux plus petites, une épine moyenne sur le milieu du canal, suivie d'un prolongement foliacé vertical.

THAIS

Thais haemastoma LINNÉ

Cette espèce est extrêmement répandue tout le long de la côte, sur les affleurements rocheux ou sur les bancs d'huîtres dès que le faciès cesse d'être purement sableux. Taille variant de 30 à 70 millimètres. L'ouverture orangée avec des lignes brunes permet de l'identifier facilement. Tous ont deux rangées spirales de tubercules sur le dernier tour, avec en dessous deux autres rangs, parfois à peine indiqués.

Thais nodosa LINNÉ

Plusieurs exemplaires de Loango atteignant 49 millimètres. Cette espèce est facilement reconnaissable aux trois taches noires marquant la columelle. Un petit individu montre des rangées spirales de tubercules qui sont usées chez les autres.

Thais callifera LAMARCK

Un exemplaire de 33 millimètres venant de Pointe-Noire montre deux premières rangées spirales de tubercules bien nettes. En dessous, on trouve quatre lignes spirales dont les deux supérieures peuvent encore se décomposer en tubercules plats, les deux autres étant continues.

Thais callifera, LAMARCK, var. **coronata** LAMARCK

Un exemplaire provenant de Port-Gentil mesure 45 millimètres. Il s'identifie aisément grâce à la série de lamelles nettement séparées placées sous la suture sur le dernier tour. Quatre rangées spirales de tubercules dont les plus basses sont à peine indiquées.

TRITONALIA

Tritonalia fasciata SOWERBY

Un exemplaire de 23 millimètres venant de Loango. Il se caractérise par un canal fermé sur le dessus, formant un tube et une ouverture sinueuse en haut. Sur le dernier tour, on compte sept varices et seize côtes spirales assez bien marquées, séparées par des côtes plus fines. La coloration a tendance à s'effacer.

COLUMBELLA

***Columbella rustica* LINNÉ, var. *striata* DUCLOS**

Un petit fragment de coquille venant de Libreville, reste toutefois identifiable, grâce au bord du labre denté et à sa coloration : flammules brunes plus ou moins confluentes sur fond blanc.

CANTHARUS

***Cantharus viverratus* KIENER (pl. II, fig. 5)**

Plusieurs exemplaires venant de Loango; le plus grand atteint 37 millimètres. La description qu'en donne NICKLÈS permet une identification facile. La forme de la partie supérieure de l'ouverture est elle aussi caractéristique.

SEMIFUSUS

***Semifusus morio* LINNÉ**

Plusieurs exemplaires venant de Port-Gentil, dont le plus grand atteint 235 millimètres. La cuticule brune et épaisse qui recouvre la coquille est très persistante et on en retrouve des traces, même sur des exemplaires assez usés. Les stries spirales assez confuses sur la coquille elle-même sont bien visibles sur la face interne du labre. Les tubercules sont nettement moins accusés chez les grands individus que chez les petits. Certains montrent une ligne spirale claire suivant la suture, dédoublée dans le cas du plus grand exemplaire.

Un exemplaire de 48 millimètres venant de Loango a perdu toute sa cuticule et montre une bande spirale jaune juste au-dessus de la suture.

NASSA

***Nassa tritoniformis* KIENER**

Un exemplaire de Port-Gentil de 23 millimètres et deux exemplaires de Pointe-Noire de 21 et 23 millimètres. Ils sont caractérisés par leur labre épaissi, denticulé sur le bord interne et leur columelle ornée de callosités arrondies disposées sans ordre.

L'exemplaire de Port-Gentil a quinze côtes transversales sur le dernier tour, les autres treize. Tous ont huit cordons spiraux.

FULMENTUM

***Fulmentum sepimentum* RANG**

Un exemplaire de 20 millimètres trouvé à Pointe-Noire, malheureusement très usé, ne montre que de très fines stries transversales à peine visibles. Le dernier tour porte deux bandes spirales brunes assez nettes.

Il semble que cette espèce, connue du Dahomey et de l'Île du Prince, soit signalée ici pour la première fois sur les côtes de l'A.E.F. NICKLÈS l'a toutefois indiquée dans les sables quaternaires de Port-Gentil.

OLIVA

***Oliva flammulata* LAMARCK**

Une série d'exemplaires de Port-Gentil dont la taille varie de 31 à 42 millimètres. Plusieurs sont très usés et la coloration n'est en général plus visible. La largeur maximum représente 46 à 50 % de la hauteur totale. Cette proportion et le profil concave de la spire, caractérisent bien cette espèce.

***Oliva acuminata* LAMARCK**

Une série d'exemplaires de Port-Gentil dont la taille varie de 40 à 60 millimètres. La largeur maximum représente 36 à 39 % de la hauteur totale. Le profil de la spire est plan ou très légèrement convexe. Un individu montre des marbrures brunes, foncées sur le tiers supérieur du dernier tour, plus claires en dessous; une ligne spirale claire sépare le tiers inférieur.

Un des exemplaires présente une spire un peu plus basse que les autres.

***Oliva annotata* MARRAT**

Un exemplaire de 28 millimètres trouvé à Pointe-Noire. La série spirale de punctations sous la suture est ici très nette. La largeur représente 35 à 36 % de la hauteur totale.

OLIVELLA

***Olivella pulchella* DUCLOS**

Un exemplaire de 20 millimètres trouvé à Pointe-Noire, a perdu toute trace de coloration sauf une bande spirale jaunâtre vers la base du dernier tour.

HARPA

***Harpa rosea* LAMARCK**

Un exemplaire de 59 millimètres, trouvé à Port-Gentil. Le dernier tour porte quatorze côtes transversales. Sur le fond rose se détachent dix lignes spirales formées de petites taches foncées en chevrons.

CYMBIUM

Cymbium proboscidale LAMARCK

Plusieurs exemplaires chalutés au large de Pointe-Noire; le plus grand atteint 180 millimètres. Cette espèce est caractérisée par son sommet en forme de coupe évasée à fond plat au centre de laquelle se trouve le mamelon.

Cymbium patulum BRODERIP

Deux coquilles chalutées aussi au large de Pointe-Noire et mesurant respectivement 115 et 123 millimètres. Leur forme générale est sensiblement plus ventrue que celle de l'espèce précédente. Le sommet n'est pas évasé en coupe, mais plutôt en forme de cône tronqué. Le fond de ce cône au lieu d'être plat est nettement concave avec le mamelon bien visible au milieu. Le haut du dernier tour présente une tache foncée très nette se détachant sur fond brun. Une lame calcaire mince recouvre la columelle et s'étend assez largement sur le haut du dernier tour.

CANCELLARIA

Cancellaria cancellata LINNÉ

Deux exemplaires venant de Port-Gentil, mesurent respectivement 31 et 32 millimètres. Cette espèce se caractérise facilement par sa forme trapue, deux forts plis à la columelle et un troisième moins net, des denticulations au labre. Les côtes transversales sont au nombre de onze ou treize sur le dernier tour, recoupées par onze ou douze cordons spiraux. Une bande brune spirale court au niveau de la suture, une autre au milieu du dernier tour et la troisième (visible sur un seul exemplaire) dans le bas, pénètre dans l'ouverture, dans le haut de la columelle. Les deux dernières bandes sont visibles sur la face interne du labre.

MARGINELLA

Marginella helmatina RANG, var. *cuningiana* PETIT DE LA SAUSSAYE

Trois exemplaires de Port-Gentil, de 25, 28 et 29 millimètres. L'exemplaire de 29 millimètres en très bon état a encore toute sa coloration correspondant parfaitement à la description de NICKLÈS. Les deux autres sont décolorés.

Deux autres exemplaires de Port-Gentil, de 26 et 27 millimètres, identiques morphologiquement, présentent une particularité de coloration. Le fond est identique, formé de points minuscules plus ou moins disposés en spirale, mais il n'y a pas de bande spirale de gros points. Sur le dernier tour, le long de la columelle se trouve une bande verticale gris foncé de 2 à 3 millimètres de large, parallèle à l'ouverture.

CLAVATULA

Clavatula lineata LAMARCK (pl. VI, fig. 1)

Un exemplaire de 23 millimètres trouvé à Pointe-Noire et une coquille cassée trouvée à Loango. Le renflement sur le dernier tour et l'ornementation très particulière permettent l'identification facile de cette espèce.

Clavatula (Pusionella) vulpina BORN (pl. VI, fig. 2)

Quatre exemplaires de Port-Gentil, 28, 35, 38 et 44 millimètres. Les exemplaires de 38 et 44 millimètres en très bon état, possèdent huit sillons spiraux à la base du dernier tour. Celui de 38 millimètres a une coloration brune avec de vagues marbrures un peu plus claires, parallèles aux stries de croissance.

Clavatula (Pusionella) aculeiformis LAMARCK (pl. VI, fig. 3)

Plusieurs exemplaires trouvés à Pointe-Noire, souvent habités par des Pagures. Le plus grand mesure 48 millimètres et sa coloration est brunâtre, alors qu'un exemplaire de 31 millimètres, présente une coloration cornée avec la suture soulignée de clair et le haut de la spire violacé. Cette espèce rappelle *Clavatula vulpina*, mais elle s'en différencie par une forme plus élancée, un canal plus long et l'ornementation des derniers tours de la spire qui sont lisses chez *Cl. vulpina*.

Clavatula (Pusionella) nifat BRUGUIÈRE (pl. VI, fig. 4)

Quatre exemplaires de Port-Gentil, 43, 47, 56 et 57 millimètres. Tous correspondent à la description de NICKLÈS. Mais les deux lignes spirales supérieures de taches foncées ont tendance à confluer chez les grands exemplaires, ce qui semble les rapprocher de la variété *major* STREBEL.

Clavatula (Pusionella) nifat BRUGUIÈRE, var. **scalarina** LAMARCK (pl. VI, fig. 5)

Nombreux exemplaires trouvés à Pointe-Noire et à Loango. Leur taille atteint 54 millimètres. Cette variété est extrêmement courante sur les fonds vaseux de la baie de Pointe-Noire où on pourrait la considérer comme caractéristique du faciès. Elle se distingue du type par la présence d'une carène très accusée, surtout sur les derniers tours, longeant la suture.

GENOTA

Genota nicklesi KNUDSEN (pl. VII, fig. 3)

Un exemplaire de 38 millimètres sur 12. Coquille moyenne, fusiforme, ouverture faisant 62 % de la hauteur totale.

« ... Environ neuf tours ... Sur la partie supérieure de la coquille adulte, une sculpture axiale de rides obliques est visible. Les spires ont un épaulement distinct. Aux environs

de la sixième spire, les rides s'effacent graduellement, de sorte que la sculpture est formée par les seules stries de croissance. Au même endroit, l'épaulement tend à disparaître, mais peut être décelé comme un faible rebord arrondi, toujours sur le corps de la spire. Ce rebord forme la limite inférieure de la bande subsuturale. Une sculpture spirale est visible depuis la partie supérieure de la coquille adulte où trois lignes incisées régulières sont présentes. Plus loin, vers le bas, leur nombre croît graduellement. Une ligne le long de la suture supérieure tend à devenir plus distincte et deux ou trois lignes au-dessus de la suture inférieure sont plus fortes que les lignes sur le milieu de la spire. Le corps de la spire a environ vingt-cinq lignes spirales placées à intervalle régulier du dessous de la bande subsuturale à l'extrémité du siphon. Ouverture longue et étroite, columelle légèrement concave, bord externe crénelé presque droit. Sinus large et profond situé à peu de distance de la suture. Coloration : brun clair avec des taches brun foncé et des flammules axiales ... L'intérieur de l'ouverture est uniformément brun » (KNUDSEN).

Cette description s'applique parfaitement à notre exemplaire. Toutefois, tous les détails de sculpture des premiers tours de la spire sont très difficilement observables. Il provient d'un chalutage au large de Pointe-Noire, sans précision de profondeur. Le type décrit par KNUDSEN a été trouvé un peu plus au Sud, par 26 mètres de fond.

CONUS

Conus genuanus HWASS

Un exemplaire provenant de chalutage au large de Pointe-Noire. La coloration très particulière de cette espèce ne laisse aucun doute sur sa détermination. NICKLÈS l'avait déjà identifiée dans les dépôts quaternaires de Port-Gentil.

Conus guinaicus HWASS

Un exemplaire de Loango mesurant 29 millimètres de haut. La spire très plate a un profil concave; base du dernier tour à profil concave; base de la columelle plissée. Coloration brun clair tachée de blanc. La partie supérieure du dernier tour montre cinq ou six rayons brun foncé.

TEREBRA

Terebra micans HINDS

Nombreux exemplaires provenant de Pointe-Noire où cette espèce se trouve en très grand nombre dans le sable de la zone de balancement des marées. La taille varie de 17 à 27 millimètres. La coloration générale est jaune clair avec une petite ligne brune suivant la suture. Les derniers tours sont parfois plus sombres. Ce dernier caractère est très accentué chez plusieurs individus dont les trois derniers tours sont violacés avec une bande jaune à la base.

Terebra laurina HINDS (pl. VII, fig. 2)

Une série de coquilles dont la taille atteint 43 millimètres trouvées sur la plage de Pointe-Noire. Cette espèce a la même forme que la précédente, mais sa coloration est très particulière : fond gris-vert avec une ligne spirale suivant la suture, marquée de points alternativement clairs et foncés. Une ligne spirale jaunâtre suit le milieu du dernier tour. La suture est soulignée d'une spirale jaunâtre sur les premiers tours.

Terebra grayi E. A. SMITH (pl. VII, fig. 1)

Deux exemplaires venant de Pointe-Noire ; le plus grand, dont le dernier tour est cassé, mesure 51 millimètres. Cette espèce est caractérisée par sa sculpture : les tours sont ornés de côtes transversales fines et assez serrées, recoupées par un sillon spiral situé vers le quart supérieur. Coloration crème avec trois lignes spirales brunes situées entre les côtes.

HYDATINA

Hydatina physis LINNÉ

Trois exemplaires provenant de chalutages au large de Pointe-Noire, le plus grand atteint 53 millimètres. Ces coquilles fragiles sont toutes plus ou moins brisées, mais même sur des débris, les caractères restent suffisamment nets, particulièrement les caractères de coloration : quinze bandes spirales brunes, la neuvième étant soulignée par une spirale blanche rontiguë chez certains exemplaires.

BULLARIA

Bullaria adansoni PHILIPPI

Très nombreux exemplaires provenant de Port-Gentil, Loango et Pointe-Noire. Cette espèce se trouve parfois en très grand nombre sur le bord de la plage, particulièrement à Port-Gentil. La taille varie de 15 à 30 millimètres. Beaucoup d'exemplaires présentent vers le tiers supérieur, une ligne spirale plus sombre, faite de flammules plus grosses et plus serrées.

HAMINEA

Haminea orbignyana FÉRUSAC

Quelques exemplaires de Loango et de Pointe-Noire, le plus grand atteint 12 millimètres. Cette coquille est extrêmement fragile.

Deux individus élevés en aquarium ont pondu. Leur ponte se présente sous la forme d'un ruban très plat de 5 millimètres de large environ, collé par un bord sur la paroi du verre. Il est translucide, marqué de fines bandes blanches transversales. Ce ruban peut atteindre 3 centimètres de long et se présente comme un cylindre ouvert sur le quart de sa base.

SIPHONARIA

***Siphonaria striato-costata* DUNKER**

Nombreux exemplaires originaires de Pointe-Noire où l'on trouve cette espèce fixée sur les supports solides dans la zone de balancement des marées. La taille varie de 15 à 20 millimètres.

II. LAMELLIBRANCHES

LEDA

Leda rostrata MONTAGU

Plusieurs valves dont les dimensions varient de 10 à 20 millimètres, venant de Pointe-Noire et de Kribi. Sur une valve droite, les stries couvrant la surface sont concentriques et assez fortes. Sur les autres, elles sont plus conformes à la description qu'en donne NICKLÈS.

ARCA

Arca noe LINNÉ

Nombreux exemplaires provenant de Port-Gentil, Loango et Pointe-Noire. Ils sont en général de petite taille, ne dépassant pas 36 millimètres. La surface est bombée et irrégulière, la sinuosité du bord ventral est très variable. Cette espèce s'identifie facilement grâce à son aire ligamentaire très large et à la cuticule foliacée qui persiste toujours plus ou moins sur le bord ventral.

Arca subglobosa KOBELT

Cette petite espèce qui ne dépasse guère 25 millimètres est extrêmement courante tout le long de la côte. Tous les exemplaires en collection sont plus ou moins usés, mais les granulations sont encore nettement visibles sur les valves gauches.

Arca geissei KOBELT

Un très bel exemplaire venant de Namino mesure 67 millimètres. Il porte trente-trois côtes rayonnantes, les dix-sept côtes antérieures étant dédoublées ou (chez les plus postérieures) creusées d'un sillon au moins sur leur moitié inférieure. La cuticule cornée foliacée est très persistante.

Arca legumen LAMY

Une série d'exemplaires venant de Pointe-Noire et de Loango. La coquille dont la taille varie de 29 à 57 millimètres est allongée et légèrement inéquivalve. L'aire ligamentaire est étroite, le bord dorsal rectiligne, le bord ventral plus ou moins sinueux. La région postérieure, nettement plus longue que l'antérieure, est élargie et arrondie. Côtes rayonnantes

extrêmement fines très nombreuses; les zones de croissance sont marquées par des lamelles concentriques plus ou moins sinueuses. La cuticule noirâtre assez persistante se termine vers l'arrière en une série de lamelles cornées correspondant aux anneaux de croissance.

Arca plicata GMELIN

Une série d'exemplaires venant de Loango. La taille maximum est de 17 millimètres. Souvent usées, les valves montrent une ornementation treillissée bien caractéristique, rappelant celle d'*Arca afra* GMELIN, mais la coquille est moins haute et possède douze ou treize lamelles concentriques seulement.

Arca nivea CHEMNITZ (pl. VIII, fig. 1 et 2)

Trois exemplaires complets de 26, 25 et 22 millimètres, trouvés dans une éponge ramassée par le chalut au large de Port-Gentil. La coquille est peu renflée, avec un crochet nettement antérieur et une aire ligamentaire assez étroite. Le bord ventral de la valve droite est sinueux tandis que celui de la valve gauche est à peu près droit. L'ornementation consiste en côtes rayonnantes fines et serrées recoupées par de fines stries concentriques assez espacées. La cuticule est grise avec des petits prolongements foliacés surtout sur les bords.

D'autres exemplaires venant de Kribi ont leur cuticule usée et sont entièrement blancs. Le plus grand mesure 30 × 20 millimètres.

Arca (Senilia) senilis LINNÉ

Cette espèce extrêmement courante tout le long de la côte est caractérisée par l'épaisseur de sa coquille et sa forme massive. Le plus grand exemplaire de la collection mesure 86 × 74 millimètres et ses deux valves pèsent ensemble 150 grammes.

GLYCYMERIS

Glycymeris concentrica DUNKER

Une série d'exemplaires trouvés à Sette-Cama, dont le plus grand atteint 39 × 43 millimètres. La coquille porte des stries concentriques fines et serrées et sa coloration est variable violacée ou brunâtre en larges bandes concentriques coupées de rayons clairs correspondant à des denticulations du bord interne.

MODIOLUS

Modiolus lulat DAUTZENBERG (pl. VII, fig. 4)

Quelques exemplaires de petite taille (maximum 14 mm) trouvés à Loango. Toute la partie postérieure et postéro-supérieure est poilue. Le reste du test est brun brillant marqué antérieurement d'une bande foncée plus ou moins nette.

Modiolus stultorum JOUSSEAUME

Une valve droite de 78 millimètres qui provient d'un chalutage au large de Pointe-Noire. Cette espèce a été capturée assez fréquemment, remontée avec des paquets de vase sur les panneaux de chalut.

Modiolus nigeriensis NICKLÈS (pl. VII, fig. 5)

Un exemplaire complet de 19 millimètres trouvé à Loango. La coquille est allongée, lisse et brillante sans poils. La coloration est brun clair au sommet, devenant plus foncée progressivement par zones concentriques pour finir presque noire.

BRACHYDONTES

Brachyodontes puniceus GMELIN

Plusieurs exemplaires trouvés à Pointe-Noire et à Loango. Le plus grand mesure 23 millimètres. Très peu usé, il présente un certain nombre de lignes de croissance concentriques très nettement marquées et correspondant à autant de décrochements dans le profil de la coquille.

Un exemplaire de 22 millimètres trouvé à Pointe-Noire est nacré à l'intérieur.

LITHOPHAGA

Lithophaga aristata DILLWYN

Une série d'individus trouvés à Pointe-Noire dans des valves d'huître : *Ostrea stentina* PAYRAUDEAU et *Gryphaea denticulata* BORN et dans des roches calcaires. La plus grande valve mesure 33 millimètres. Le revêtement calcaire est en général assez faible mais les deux appendices en forme de pointes croisées vers l'arrière sont bien formés sur plusieurs exemplaires.

MYTILUS

Mytilus perna LINNÉ

Cette espèce (Moule) est très courante tout le long de la côte. Le plus grand spécimen de la collection atteint 126 millimètres. D'après NICKLÈS il n'y aurait qu'une seule espèce de *Mytilus* sur la côte occidentale d'Afrique, sa forme dépendant du degré d'agitation de l'eau. Cette forme est en effet extrêmement variable et la proportion de la hauteur par rapport à la longueur varie de 33 à 68 %. De plus les Moules de forme allongée présentent généralement une surface plate et nacrée sous le crochet.

PEDALION

Pedalion anomioides REEVE

Une série d'exemplaires venant de la plage de Loango. Ils sont généralement de petite taille, le plus grand mesure 29 millimètres. La forme extérieure et les proportions semblent varier notablement suivant les individus. Toutefois la dépression concave du bord ventral sous le crochet semble assez constante.

PTERIA

Pteria atlantica LAMARCK

Cette espèce est assez courante tout le long de la côte. Elle s'identifie facilement à la grande aile qui prolonge le bord postéro-dorsal. Un exemplaire complet trouvé à Namino mesure 71 millimètres.

Cette coquille porte souvent des commensaux : huîtres, balanes, etc.

PINNA

Pinna rudis LINNÉ

Nombreux exemplaires provenant de Port-Gentil et de Pointe-Noire. Le plus grand recueilli à Pointe-Noire mesure 510 millimètres. Ce bivalve est très courant dans la baie de Pointe-Noire où il vit enfoncé verticalement dans la vase jusqu'à mi-hauteur. A l'intérieur on trouve souvent un commensal, décapode macroure du genre *Pontonia*.

Pinna chautardi NICKLÈS

Un individu complet en bon état trouvé à Pointe-Noire. Il mesure 198 millimètres et correspond à la description du type donnée par NICKLÈS :

« Coquille pointue en avant, élargie vers l'arrière qui est subanguleux vers le bord dorsal, beaucoup plus arrondi vers le bord ventral. Ce bord ventral est largement arrondi, sauf vers l'extrémité antérieure où il présente une légère concavité. Lignes de croissance bien visibles, légèrement foliacées et plus ou moins ondulées. Charnière rectiligne.

« Test mince et très fragile, translucide, orné de côtes rayonnantes peu marquées, munies de squames cylindriques, ouvertes en dessous et inclinées à 45° environ. En partant du bord dorsal, les neuf ou dix premières côtes sont assez nettes et portent des squames bien développées, conservées surtout vers le bord postérieur. Les suivantes, au moins aussi nombreuses et même plus, deviennent progressivement moins visibles à mesure que l'on se rapproche du bord ventral, en même temps que les squames sont moins développées.

« La coquille présente sur le bord antéro-ventral, à l'endroit où passe le byssus, une zone opaque de structure finement lamelleuse.

« Coloration cornée claire, passant au brun fuligineux. »

Les proportions de l'exemplaire en collection sont un peu différentes de celles du type; sa hauteur est de 70 millimètres, soit 35 % de sa longueur, alors que chez le type, la hauteur fait 44 % de la longueur.

PECTEN

Pecten jacobaeus LINNÉ

Deux exemplaires ont été capturés au chalut au large de Pointe-Noire, le plus grand mesure 64 × 76 millimètres. La coquille est très inéquivalve, la valve supérieure plate ou très légèrement concave porte treize fortes côtes rayonnantes. La valve inférieure, creuse, porte des côtes rayonnantes plus nombreuses, celles du centre étant groupées en fortes ondulations.

Ces captures confirment les indications données par NICKLÈS qui a déterminé cette espèce, courante par ailleurs en Europe, parmi les récoltes de l'« Atlantide » jusqu'en Angola.

Pecten flabellum GMELIN

Nombreux exemplaires venant de toute la côte, le plus grand atteint 57 millimètres. Le nombre de côtes va de dix-neuf à vingt-deux. La coloration varie de l'orangé au brun-noir, plus ou moins marbré de clair.

Pecten exoticus CHEMNITZ

Cette espèce est elle aussi très courante tout le long de la côte. Les plus grands exemplaires atteignent 36 millimètres. La coquille est à peu près lisse, ornée seulement de quelques lignes de croissance concentriques. La coloration est extrêmement variable avec des dessins plus ou moins réguliers souvent centrés sur le sommet.

Pecten (Chlamys) multistriatus POLI

Un petit exemplaire de 15 millimètres a été trouvé à Loango, un autre de 11 millimètres à Pointe-Noire. La coloration est jaune sale uniforme. Cette espèce paraît beaucoup moins répandue que les deux précédentes.

LIMA

Lima inflata CHEMNITZ

Nombreux exemplaires venant de Port-Gentil, Loango et Pointe-Noire; le plus grand mesure 36 millimètres de haut. Le test est orné de quarante à cinquante côtes rayonnantes plus ou moins squameuses, mais les premières et les dernières sont peu visibles et il n'y en a que trente à quarante qui soient bien nettes. La coloration blanche est parfois vaguement teintée de rose (un exemplaire de 33 mm).

ANOMIA

Anomia ephippium LINNÉ

Un exemplaire de 35 millimètres venant de Port-Gentil et une série de petits individus trouvés sur une valve de *Cardium hians* BROCCHI, capturée au chalut au large de Pointe-Noire.

OSTREA

Ostrea stentina PAYRAUDEAU

Plusieurs exemplaires trouvés sur la digue du port de Pointe-Noire où cette espèce est assez courante. Le plus grand mesure 86 millimètres. Les caractères indiqués par NICKLÈS sont tous très nets; toutefois on ne distingue pas toujours les lamelles concentriques sur la valve inférieure qui est parfois fixée par toute sa surface. Teinte générale grisâtre.

NICKLÈS n'indiquait cette espèce que de Port-Gentil.

Ostrea folium LINNÉ

Cette huître est remarquable par deux caractères :

- son mode de fixation sur le support à l'aide de crampons de forme variable issus de la valve inférieure et épousant la forme du support;
- la crénelure très accusée du pourtour.

La forme générale en est très variable. La collection possède un exemplaire complet de 65 millimètres et d'autres plus petits et plus ou moins abîmés.

GRYPHAEA

Gryphaea denticulata BORN

C'est la grande huître que l'on trouve tout le long de la côte, fixée sur les rochers affleurant sous le sable. Elle peut atteindre une très grande taille. La coquille est très solide et massive, une valve supérieure trouvée sur la plage de Pointe-Noire mesure 230 millimètres et pèse 1,400 kilogramme. La valve supérieure présente une série de petites dents de chaque côté du crochet. La forme est variable; entre autre un exemplaire de 60 millimètres se présente comme une demi-sphère.

Gryphaea cucullata BORN

De forme variable, cette espèce est caractérisée par un test assez dur et solide; la valve inférieure possède un crochet très fort et creux, avec un bord dentelé.

Tous les exemplaires de la collection viennent de Kribi, le plus grand de forme allongée mesure 58 millimètres.

Gryphaea gasar DAUTZENBERG (= **Ostrea tulipa** LAMARCK)

C'est l'huître de palétuviers, très courante tout le long de la côte. Sa forme est variable parfois plus ou moins allongée. Le test est mince, généralement de coloration foncée avec parfois des bandes rayonnantes claires ou foncées. Crochet marqué nettement sur la valve inférieure, pas de denticulations entre les valves. L'ensemble de la coquille est assez plat, les valves n'étant pas bombées sauf chez quelques grands individus (un exemplaire de 106 mm).

CRASSATELLA

Crassatella contraria GMELIN

Plusieurs valves venant de Port-Gentil; toutes sont plus ou moins usées. L'ornementation est très particulière et permet une identification immédiate. Coloration interne brune.

Plusieurs valves en meilleur état et venant de Massabé montrent une coloration variable souvent avec des zigzags bruns comme les figure NICKLÈS.

CARDITA

Cardita tankervillei WOOD

Deux valves droites de 53 millimètres venant de Port-Gentil; l'une a vingt-sept et l'autre vingt-huit côtes rayonnantes aplaties. Les premières côtes sont crénelées, mais les crénelures disparaissent progressivement et il n'y en a plus à partir de la quatorzième ou de la quinzième côte.

Une valve gauche de 62 millimètres trouvée aussi à Port-Gentil est un peu usée. Les crénelures sont visibles sur les quinze premières côtes.

Cardita umbonata SOWERBY (pl. VIII, fig. 4 et 5)

Deux exemplaires complets ont été capturés lors d'un chalutage au large de Pointe-Noire : 29 × 21 mm et 44 × 36 mm. La coquille est forte, assez ventrue, l'ensemble des deux valves ayant 36 millimètres d'épaisseur chez la plus grande. Vingt et une à vingt-trois côtes rayonnantes larges sont séparées par des intervalles nettement plus étroits. Les côtes sont crénelées depuis le sommet jusqu'à une certaine distance de l'ouverture, les deux bords de celle-ci étant ornés de chaque côté au milieu du bord ventral par des stries de croissance concentriques très fines et très serrées, courant sur les côtes. Cette plage finement striée est relativement plus large chez le grand exemplaire que chez le petit.

Cardita ajar BRUGUIÈRE

Deux individus complets venant de Port-Gentil mesurent 20 et 22 millimètres de long.

D'autre part de nombreuses valves trouvées tout le long de la côte ont été aussi rap-

portées à *Cardita ajar*; elles diffèrent toutefois légèrement de la description qu'en donne NICKLÈS, leur hauteur faisant 80 % de la longueur; les côtes sont larges et basses, les crénelures sont larges, la coloration est brunâtre uniforme.

Cardita lacunosa REEVE

Une valve droite de 15 millimètres venant de Pointe-Noire, une valve gauche de 12 millimètres et une valve droite de 14 millimètres trouvées à Loango, de nombreuses petites valves venant de Massabé. Cette espèce diffère de la précédente par sa hauteur qui fait 90 % de sa longueur, des côtes plus minces, des crénelures plus fines et une coloration blanche.

BEGUINA

Beguina senegalensis REEVE

Nombreuses valves trouvées à Pointe-Noire et à Loango, la plus grande mesure 19 × 11 millimètres. Les cordons au nombre de treize à dix-sept sont nettement moins squameux que ne le montre la figure de NICKLÈS. Les petites coquilles sont relativement plus hautes que les grandes. Coloration blanche avec des marbrures brunes.

DREISSENA

Dreissena africana VAN BENEDEN

Une série de valves droites et gauches en provenance de Port-Gentil. La taille varie de 19 à 25 millimètres.

DIPLODONTA

Diplodonta diaphana GMELIN

Une série d'exemplaires venant de Pointe-Noire. Le plus grand mesure 58 millimètres, ce qui serait une taille exceptionnelle pour cette espèce. La coquille est brillante, parfois plus ou moins bombée. On distingue des stries de croissance fines et irrégulières.

UNGULINA

Ungulina alba RANG

Nombreux exemplaires venant de Port-Gentil, Loango et Pointe-Noire. Leur taille atteint 24 millimètres. L'ornementation est très irrégulière et la forme variable suivant la forme du trou de rocher où la coquille s'est logée. A Djéno, à quelques kilomètres au Sud de Pointe-Noire, on en trouve couramment emboîtées les unes dans les autres dans des anfractuosités des rochers calcaires.

DIVARICELLA

***Divaricella ornata* REEVE**

Un individu complet de 26 × 25 millimètres venant de Port-Gentil. L'ornementation est caractéristique : lignes fines et serrées en forme de V avec la pointe tournée vers le sommet, toutes les pointes étant alignées suivant une droite partageant la coquille en deux vers le tiers antérieur. De plus, sur la valve gauche, les lignes forment des zigzags parallèles sur la moitié basse du tiers postérieur.

***Divaricella gibba* GRAY**

Une série d'exemplaires venant de Port-Gentil et dont le plus grand atteint 30 millimètres. Forme nettement globuleuse. Les lignes en V renversé sont plus fortes et plus espacées que dans l'espèce précédente. Sur un exemplaire on distingue de larges bandes bleutées.

LORIPES

***Loripes contrarius* DUNKER**

Une valve de 19 millimètres venant de Port-Gentil. Connue de la Mauritanie à l'Angola, cette espèce trouvée à Kribi par NICKLÈS, n'avait pas encore été signalée sur les côtes d'A.E.F.

CODOKIA

***Codokia eburnea* GMELIN**

Une valve gauche de 10 millimètres venant de Kribi.

CHAMA

***Chama crenulata* LAMARCK**

Trois individus complets venant de Port-Gentil mesurent respectivement 32, 40 et 55 millimètres. La coloration rose s'observe bien sur le bord interne des valves.

CARDIUM

***Cardium costatum* LINNÉ**

Cette espèce est assez courante tout le long de la côte. Elle est facile à identifier grâce aux carènes aiguës qui ornent les côtes médianes. Le plus grand exemplaire recueilli jusqu'ici atteint 130 millimètres de large. C'est une belle coquille malheureusement assez rarement intacte.

Cardium ringens GMELIN

Cette espèce est, elle aussi, extrêmement répandue partout. On la reconnaît facilement aux profondes échancrures qui séparent les côtes sur le bord postérieur. Le plus grand échantillon atteint 48 millimètres.

Cardium kobelti VON MALTZAN

Une valve droite de 20 millimètres et une valve gauche de 28 millimètres (côtes de l'A.E.F. sans précision). Toute trace de coloration a disparu. Sur les côtes antérieures les indentations ont tendance à s'unir en une fine lamelle verticale.

Cardium hians BROCCHI

Une valve de 97 millimètres trouvée lors d'un chalutage au large de Pointe-Noire. Cette coquille a la même forme que *Cardium costatum* LINNÉ, mais les côtes au nombre de vingt-quatre au total ne sont pas carénées. Les côtes antérieures sont hérissées de protubérances foliacées; les médianes sont arrondies et les postérieures portent des séries de dents pointues dirigées vers l'arrière.

PITARIA

Pitaria belcheri SOWERBY

Plusieurs valves venant de Port-Gentil, Mayumba et Pointe-Noire, la plus grande atteint 44 millimètres. Cette espèce ressemble beaucoup à *Pitaria tumens* GMELIN décrite par NICKLÈS, mais la forme trigone est nettement plus accusée. D'autre part elle est ornée sur toute sa surface de fins cordons concentriques. Un exemplaire présente encore des traces brunâtres, les deux autres sont blancs.

Pitaria floridella GRAY

Une valve gauche de 22 millimètres provenant de Port-Gentil. La coloration de fond est jaune très clair. Deux secteurs triangulaires gris se détachent, séparés par une large bande finement ponctuée de gris.

Pitaria tellinoidea SOWERBY

Une série de valves de 10 à 20 millimètres venant de Kribi sont entièrement blanches. Plusieurs valves allant de 20 à 24 millimètres, trouvées à Pointe-Noire, sont en général légèrement colorées; l'une d'elles présente une coloration de fond grisâtre avec vers le sommet deux marques brune et jaune peu nettes. Ceci étend nettement l'aire de répartition de cette espèce vers le Sud puisque NICKLÈS ne la signale que jusqu'à Kribi.

TIVELA

Tivela tripla LINNÉ

Cette espèce est extrêmement courante dans le sable tout le long de la côte. Les plus grands exemplaires atteignent 35 millimètres. Leur aspect général et leur coloration permettent de les répartir en deux groupes :

— forme généralement haute, crochet relativement large au sommet. Deux rayons brun violacé divergent du sommet. Les aires antérieures et postérieures sont brunes;

— forme un peu moins haute à sommet plus étroit. Coloration en lignes concentriques disposées de façon variable.

D'autre part, on peut trouver des individus intermédiaires entre ces deux types et combinant plus ou moins les caractères morphologiques ou de coloration de chacun d'eux.

DOSINIA

Dosinia orbigny DUNKER

Cette espèce que l'on trouve souvent vendue pour la consommation locale, est extrêmement répandue tout le long de la côte. Les plus grands exemplaires atteignent 38 millimètres.

Dosinia isocardia DUNKER

Nombreuses valves trouvées à Pointe-Noire et à Massabé. La plus grande mesure 25 millimètres, mais les valves de plus petite taille (10 à 15 mm) sont parfois très nombreuses. Sur certaines coquilles on devine des traces de coloration concentriques : une valve de 12 millimètres montre des bandes claires disposées ainsi, se détachant sur un fond violet.

VENUS

Venus verrucosa LINNÉ

Une seule petite valve de 22 millimètres trouvée à Pointe-Noire. Des côtes rayonnantes sont bien visibles entre les lamelles concentriques. Des macules brunes se placent vaguement en rayons divergents. Cette espèce paraît assez rare dans la région.

Venus declivis SOWERBY

Plusieurs exemplaires venant de Port-Gentil et de Sette-Cama. Il n'y a pas d'ornementation rayonnante visible, seulement des côtes concentriques assez fortes régulièrement réparties, légèrement ondulées postérieurement et doublées par des côtes plus fines. La plus grande valve atteint 33 millimètres.

Venus chevreuxi DAUTZENBERG

Cette espèce n'est pas rare au large de Pointe-Noire où elle a souvent été capturée au chalut. Les plus grands spécimens atteignent 44 millimètres. L'ornementation se compose de côtes fines, lamelleuses, beaucoup plus espacées près des sommets que vers le milieu de la coquille. Aucune ornementation rayonnée.

Venus foliaceo-lamellosa SCHRÖTER

Plusieurs valves isolées trouvées à Mayumba et un spécimen complet de 77 millimètres, de Pointe-Noire. Sur chaque valve on compte vingt et une à vingt-quatre lamelles concentriques fortes; de plus, vers le bas, des lamelles plus fines s'intercalent entre les grandes. L'exemplaire de Pointe-Noire montre sur le bord ventral une dernière lamelle plus forte épaissie en bourrelet.

VENERUPIS

Venerupis (Polititapes) dura GMELIN

Une valve gauche de 52 millimètres venant de Port-Gentil. Elle est ornée de cordons concentriques plats et très réguliers ayant en moyenne, tout au moins les derniers, un demi-millimètre de large. La cuticule jaunâtre se détache assez facilement par endroits.

Venerupis (Pullastra) corrugata GMELIN, var. **senegalensis** GMELIN

Un spécimen complet de 23 millimètres venant de Loango. La coloration générale est blanc jaunâtre, avec quatre lignes divergentes de petites taches irrégulières brunes. La partie postérieure est marquée de nombreux petits points bruns.

IRUS

Irus irus LINNÉ

Un individu complet de 12 millimètres et une valve de 25 millimètres, venant de Loango où on trouve cette espèce en assez grand nombre dans les anfractuosités du calcaire côtier.

PETRICOLA

Petricola pholadiformis LAMARCK

Une valve droite de 19 millimètres et une valve gauche de 36 millimètres venant de Port-Gentil. La plus grande est irrégulièrement colorée de jaune sale. Un exemplaire de 24 millimètres trouvé à Pointe-Noire a un test nettement plus épais et coloré en brun, probablement par un long séjour dans la vase.

MACTRA

***Mactra glabrata* LINNÉ**

De nombreux exemplaires originaires de Port-Gentil ou de Pointe-Noire; les plus grands atteignent 68 à 70 millimètres.

***Mactra largillierti* PHILIPPI**

Cette espèce est très courante à Port-Gentil, Loango et Pointe-Noire; les plus grandes valves atteignent 86 millimètres.

Ces deux espèces de Mactres se distinguent assez difficilement l'une de l'autre. La forme de la carène postérieure n'est pas toujours bien visible; toutefois, en faisant le rapport hauteur/largeur, on trouve pour *Mactra glabrata* 79 à 83 % et pour *Mactra largillierti* 72 à 76 %. La différence provient du fait que le bord postéro-dorsal est moins long chez *Mactra glabrata*.

D'autre part, chez *Mactra largillierti*, la cuticule est plus foncée et le test plus épais.

A Pointe-Noire on trouve une variété de *Mactra largillierti* à cuticule brun très clair, absolument dépourvue de toute ornementation rayonnante.

***Mactra nitida* SPENGLER**

Cette Mactre que l'on trouve sur toute la côte est bien caractérisée par sa coloration blanche, son test épais et d'aspect massif et sa forte carène postérieure. La taille maximum observée est de 67 millimètres.

***Mactra cumingiana* PETIT DE LA SAUSSAYE**

Deux valves trouvées à Pointe-Noire, dont la plus grande mesure 67 millimètres de large. Cette espèce se différencie de toutes les autres Mactres par ses proportions, sa hauteur étant presque égale à sa largeur.

***Mactra fragilis* GMELIN**

Plusieurs valves venant de Libreville et de Loango. La plus grande (56 × 41 mm) est, d'après NICKLÈS, de taille exceptionnelle. La forme générale est nettement aplatie avec le bord ventral régulièrement arrondi. La carène postérieure est marquée par une simple côte, la coquille ne formant pas d'angle à ce niveau. De fines stries concentriques couvrent toute la surface. La coloration est blanche ou brunâtre. La cuticule brune est peu persistante.

MACTRINULA

Mactrinula vitrea GRAY (= *Labiosa vitrea*)

Un exemplaire de Pointe-Noire et un autre de Port-Gentil mesurent respectivement 46 et 42 millimètres. La coquille fine est translucide avec des ondulations concentriques bien marquées.

LUTRARIA

Lutraria elongata GRAY

Une valve gauche de 86 millimètres et un spécimen complet de 91 millimètres venant de Port-Gentil. La cuticule persiste aux deux extrémités et le long du bord ventral alors qu'elle manque sur les flancs et sur les crochets.

DONAX

Donax rugosus LINNÉ

Cette espèce est extrêmement courante sur toutes les plages de sable où l'on trouve des valves vides en grand nombre et des individus vivants en creusant le sable juste sur la ligne de déferlement de la houle. C'est, avec le gastropode *Terebra micans*, un mollusque caractéristique de ce faciès. Les plus grands atteignent 40 millimètres. La coloration est très variable : unie ou avec des zones concentriques ou parfois rayonnantes. Les teintes sont généralement rosées ou violacées, parfois jaunes ou vertes.

Donax pulchellus HANLEY

Un certain nombre de valves venant de Pointe-Noire et de Massabé. La taille varie de 5×10 à 7×16 millimètres. La forme est nettement plus allongée que chez *Donax rugosus*; elle est aussi plus plate. La coloration est variable, mais comporte toujours deux bandes rayonnantes violettes.

EGERIA

Egeria bengoensis DUNKER

Un exemplaire complet de 53 millimètres venant de Port-Gentil. Il ressemble beaucoup à *Egeria paradoxa* BORN décrit par NICKLÈS, mais l'arrière est très nettement sinueux et la sinuosité est soulignée par un sillon radiaire qui part du bord de la coquille pour remonter vers le sommet jusqu'à mi-distance de celui-ci. Les stries de croissance sont très accusées. La cuticule épaisse, brun verdâtre, devient progressivement plus foncée vers le sommet.

IPHIGENIA

***Iphigenia rostrata* RÖMER**

Un spécimen complet de 52 millimètres venant de Loango et un autre de 56 millimètres et une valve droite venant de Port-Gentil. La coloration brune devient progressivement plus foncée en allant du crochet vers le bord ventral. Plusieurs lignes foncées concentriques sont visibles le long du bord ventral.

***Iphigenia (Profischeria) truncata* VON MARTENS**

Une série de valves trouvées à Port-Gentil et dont la plus grande mesure 28 millimètres. La cuticule est brun olive ou brun foncé presque noir sur les exemplaires en bon état.

SANGUINOLARIA

***Sanguinolaria vitrea* DESHAYES**

Trois exemplaires trouvés à Pointe-Noire, dont le plus grand mesure 55 millimètres. La coloration est entièrement blanche avec un reste de cuticule qui forme une ligne brune parallèle au bord ventral.

PSAMMOBIA

***Psammobia depressa* PENNANT**

Plusieurs exemplaires dont le plus grand atteint 58 millimètres, trouvés à Port-Gentil. Les stries rayonnantes sont peu visibles; par contre on distingue de fines lignes bleutées qui forment des zigzags sur une zone circulaire à peu près au milieu de chaque valve. La région des crochets est jaunâtre; la cuticule persiste tout le long du bord.

TAGELUS

***Tagelus angulatus* SOWERBY**

Cette espèce est courante tout le long de la côte et on en trouve les valves dans le sable sur les plages. Le plus grand spécimen de la collection mesure 80 millimètres. Le test est allongé comme chez les *Solen* et formes voisines, mais ici le sommet est presque médian. Certaines valves ayant perdu leur cuticule montrent une coloration jaunâtre, d'autres plus usées sont entièrement blanches.

SEMELE

Semele lamyi NICKLÈS

Cette espèce est très voisine de *Semele purpurascens* GMELIN décrite dans l'ouvrage de NICKLÈS, mais les stries suivent les lignes de croissance; la forme générale paraît un peu plus allongée et le sinus palléal est plus étroit et dépasse à peine le crochet. Cette description est faite d'après une valve gauche de 22 millimètres trouvée à Pointe-Noire.

STRIGILLA

Strigilla splendida ANTON (= **Strigilla polyaulax** TOMLIN)

Une série de valves trouvées à Pointe-Noire et dont la plus grande atteint 14 millimètres. L'ornementation telle que la décrit NICKLÈS est caractéristique.

MACOMA

Macoma cumana O. G. COSTA

Une série de valves trouvées à Pointe-Noire et dont la plus grande mesure 41 millimètres. Les ondulations postérieures sont nettes sur les valves de grande taille, mais pas toujours très prononcées sur les petites. L'absence de dents latérales permet toutefois de séparer cette espèce des Tellines.

QUADRANS

Quadrans owenii HANLEY (= **Quadrans chetelati** FISCHER et NICKLÈS)

Une valve droite de 44 millimètres, trouvée à Namino. Sa forme correspond exactement à la description de NICKLÈS; à la suite d'un long séjour dans la vase, sa coloration est violacée.

TELLINA

Tellina hyalina GMELIN

Une série de valves droites trouvées à Namino, Port-Gentil et Pointe-Noire. La plus grande atteint 58 millimètres.

Tellina nymphalis LAMARCK

Cette espèce est très courante tout le long de la côte où on la trouve dans la vase à proximité des fonds lagunaires et en eau saumâtre. Les plus grands exemplaires atteignent 47 millimètres. La coquille est assez courte et fortement inéquivalve, la valve droite étant nettement concave dans sa partie postérieure.

Tellina planata LINNÉ

Un spécimen complet venant de Pointe-Noire mesure 45 millimètres. La coquille est très plate, les stries rayonnantes sont extrêmement fines mais visibles sous certains angles. A l'encontre des individus des mers d'Europe, elle est entièrement blanche.

Tellina madagascariensis GMELIN

Très répandue sur les plages de sable, cette espèce se reconnaît immédiatement à sa coloration interne rose. Le plus grand spécimen récolté atteint 67 millimètres. La coloration externe est variable, rosée ou jaunâtre avec des zones concentriques.

Tellina mars HANLEY

Une série d'exemplaires ont été trouvés à Mayumba et à Sette-Cama; une seule valve (droite) à Pointe-Noire. La plus grande atteint 60 millimètres. Cette espèce est légèrement inéquivalve avec une valve droite un peu concave postérieurement. La coloration générale est rose clair. Elle se distingue facilement de *Tellina madagascariensis* par la sinuosité postérieure très accusée et par les rayons blancs à l'arrière.

CUTELLUS

Cutellus tenuis GRAY

Un petit exemplaire de 35 millimètres trouvé à Pointe-Noire. La coquille est très fine, fragile. L'extrémité antérieure de la valve gauche est légèrement concave. La cuticule, lorsqu'elle persiste, est très brillante.

SOLEN

Solen guineensis GRAY

Deux individus complets de 57 et 92 millimètres trouvés à Port-Gentil. La cuticule est bien conservée. La coquille est partagée en deux par une diagonale allant du sommet au coin postéro-ventral. La moitié postéro-dorsale montre des lignes parallèles verticales qui se raccordent aux lignes horizontales de l'autre moitié. Ces lignes brun jaunâtre sont alternativement claires et foncées.

D'autres exemplaires, trouvés à Pointe-Noire montrent la même coloration.

ALOIDIS

Aloidis sulcata LAMARCK (pl. VIII, fig. 2 et 3)

Un exemplaire complet de 23 millimètres sans origine précise (A.E.F.) et un fragment en provenance de Libreville. La charnière du genre *Aloidis*, comme la décrit NICKLÈS, est bien caractéristique. La cuticule brune est assez persistante, mais on ne voit pas de rayons pourpres.

Aloidis dautzenbergi LAMY

Une valve droite et trois valves gauches de 6 à 8 millimètres trouvées à Pointe-Noire, une valve droite de 6 millimètres venant de Kribi.

TUGONIA

Tugonia anatina GMELIN

Une belle valve gauche de 40 millimètres et une valve droite de 33 millimètres trouvées sur la plage à Pointe-Noire. C'est la première fois, semble-t-il, que cette espèce est signalée sur les côtes d'A.E.F. Elle était connue de Guinée Française et d'Angola.

BARNEA

Barnea truncata SAY

Une série d'exemplaires trouvés à Pointe-Noire; le plus grand atteint 77 millimètres. L'apophyse styloïde est très souvent brisée.

PHOLAS

Pholas campechiensis GMELIN

Une série d'exemplaires de Port-Gentil et de Pointe-Noire; le plus grand atteint 85 millimètres.

PARAPHOLAS

Parapholas branchiata GOULD (pl. VIII, fig. 6 à 8)

Cinq exemplaires trouvés dans un fragment de roche calcaire près de Pointe-Noire, à l'embouchure de la Loya. Deux sont en très bon état et le plus grand mesure 29,5 millimètres de long et 16 millimètres de haut. Cette espèce connue déjà du Libéria et du Congo n'avait plus été récoltée depuis longtemps. Sa forme et son ornementation sont bien caractéristiques.

TALONA

Talona explanata SPENGLER

Une valve gauche de 29 × 68 millimètres venant de Port-Gentil et une valve droite un peu plus haute (33 × 68 mm) trouvée sur la plage à Pointe-Noire. Cette dernière montre sur sa partie postérieure des fragments d'une cuticule grisâtre. Le bord postérieur porte une bande noire.

L'existence de cette espèce à Pointe-Noire étend légèrement vers le Sud son aire de répartition puisque NICKLÈS ne la signale que de la Gambie au Gabon.

RÉPARTITION DES MOLLUSQUES TESTACÉS LE LONG DE LA COTE DE L'AFRIQUE ÉQUATORIALE FRANÇAISE

I. GASTROPODES	KRIBI	LIBREVILLE	PORT-GENTIL	NAMNO	SETTE-CAMA	MAYUMBA	LOANGO	POINTE-NOIRE	MASSABÉ
<i>Diodora graeca</i> LINNÉ.....								+	
<i>Diodora rüppelli</i> SOWERBY.....							+	+	
<i>Fissurella nubecula</i> LINNÉ.....	×	×					+	+	
<i>Patella conspicua</i> REEVE.....								+	
<i>Clanculus guineensis</i> GMELIN.....	×	×	+	+				+	
<i>Clanculus villanus</i> PHILIPPI.....					×			+	
<i>Tricolia pallus</i> LINNÉ.....							+	+	
<i>Nerita senegalensis</i> GMELIN.....	×	×	+					+	
<i>Neritina oweniana</i> GRAY.....	+		+		+				
<i>Neritina glabrata</i> SOWERBY.....								+	
<i>Littorina punctata</i> GMELIN.....							+		
<i>Littorina angulifera</i> LAMARCK.....			+				+	+	
<i>Littorina cingulifera</i> GMELIN.....	×		+				+		
<i>Tectarius granosus</i> PHILIPPI.....	×		+						
<i>Turritella unguina</i> LINNÉ.....			+				+	+	
<i>Turritella meta</i> REEVE.....	×		+				+	+	
<i>Turritella banksi</i> REEVE.....				+			+		
<i>Turritella bicingulata</i> LAMARCK.....						+		+	
<i>Turritella annulata</i> KIENER.....			+			+	+	+	
<i>Solarium granulatum</i> LAMARCK.....			+					+	
<i>Tenagodus senegalensis</i> RECLUZ.....			+						
<i>Pachymelania fusca</i> GMELIN.....	×		+						
<i>Pachymelania fusca</i> GMELIN, var. <i>quadriseriata</i> GRAY.....	×		+				+	+	
<i>Pachymelania aurita</i> MÜLLER.....	×		+			+		+	+
<i>Pachymelania hyonensis</i> GRAY.....			+						
<i>Tympanotonus fuscatus</i> LINNÉ.....			+					+	
<i>Tympanotonus fuscatus</i> LINNÉ, var. <i>radula</i> LINNÉ.....	×		+				+	+	
<i>Cerithium guinaicum</i> PHILIPPI.....		+							
<i>Triphora perversa</i> LINNÉ.....							+	+	
<i>Scala commutata</i> MONTEROSATO.....								+	
<i>Janthina globosa</i> SOWERBY.....				+					
<i>Janthina fragilis</i> LAMARCK.....	×			+					
<i>Pyramidella dolabrata</i> LINNÉ.....			+						
* <i>Amalthea antiquata</i> LINNÉ.....	×	×							
<i>Calyptrea chinensis</i> LINNÉ.....	×							+	
<i>Crepidula porcellana</i> LAMARCK.....							+	+	+
<i>Aenopora senegalensis</i> P. FISCHER.....									
<i>Strombus bubonius</i> LAMARCK.....	×		+	+			×		

* La collection ne contient aucun exemplaire des espèces marquées d'un astérisque.

+ Localité d'où proviennent des exemplaires de la collection.

× Localité dans laquelle l'espèce a été signalée par un auteur, mais dont aucun représentant ne se trouve actuellement dans la collection.

	KRIBI	LIBREVILLE	PORT-GENTIL	NAMIND	SETTE-CAMA	MAV MEA	LOANGO	POINTE-NOIRE	MASSABÉ
<i>Natica michaëlis</i> E. FISCHER.....								+	
<i>Natica collaria</i> LAMARCK.....			+				+	+	
<i>Natica fulminea</i> GMELIN, var. <i>cruentata</i> LAMARCK.....								+	
<i>Natica rouxi</i> NICKLÈS.....			+						
<i>Natica fanel</i> RECLUZ.....			+						
<i>Natica pellis tigrina</i> CHEMNITZ.....			+						
<i>Natica gruehli</i> DAUTZENBERG, var. <i>paucipunctata</i> DAUTZENBERG.....		+							
<i>Natica adansoni</i> BLAINVILLE.....			+						
<i>Natica marochiensis</i> GMELIN.....	+		+					+	
<i>Sigaretus concavus</i> LAMARCK.....			+						
<i>Sigaretus bifasciatus</i> RECLUZ.....			+				+	+	
<i>Trivia candidula</i> GASKOIN.....								+	
<i>Cypraea zonata</i> CHEMNITZ.....	×						+	+	
<i>Cypraea lurida</i> LINNÉ.....					+		+	+	
<i>Cypraea stercoraria</i> LINNÉ.....	+		+	×		+	+	+	
<i>Phalium sabaron</i> BRUGUÈRE.....								+	
<i>Cassia spinosa</i> GRONOVIOUS.....			+						
<i>Cassia testiculus</i> LINNÉ, var. <i>senegalica</i> GMELIN.....			✓					+	
<i>Cymatium costatum</i> BORN.....							+	+	
<i>Cymatium trigonum</i> GMELIN.....				×				+	
* <i>Distortrix ridens</i> REEVE.....								×	
<i>Bursa pustulosa</i> REEVE.....				+			+	+	+
<i>Tonna galea</i> LINNÉ.....			+	×				+	
<i>Murex cornutus</i> LINNÉ.....			+					+	
<i>Murex hoplites</i> P. FISCHER.....			+					+	
<i>Murex angularis</i> LAMARCK.....				+					
<i>Murex bourgeoisii</i> TOURNOÏER.....	×	×		+		+	+	-	
<i>Murex varius</i> SOWERBY.....									
<i>Thais haemastoma</i> LINNÉ.....	+		+	+	✓	+	+	+	
<i>Thais nodosa</i> LINNÉ.....	×			+			+		
<i>Thais callifera</i> LAMARCK.....	×							+	
<i>Thais callifera</i> LAMARCK, var. <i>coronata</i> LAMARCK.....			+						
* <i>Thais forbesi</i> DUNKER.....	×								
<i>Tritonalia fasciata</i> SOWERBY.....	×	+	×				+	+	
<i>Columbella rustica</i> LINNÉ, var. <i>striata</i> DUCLOS.....		+						×	
<i>Cantharus riverratus</i> KIENER.....	×	+	×				+	×	
<i>Semifusus morio</i> LINNÉ.....	×	×	+		✓		+	+	
<i>Nassa tritoniformis</i> KIENER.....		+	+					+	
<i>Fulmentum sepimentum</i> RANG.....								+	
* <i>Lathyrus filiosus</i> SCHUBERT et WAGNER.....	×							×	
<i>Oliva flammulata</i> LAMARCK.....			+						
<i>Oliva acuminata</i> LAMARCK.....			+	×		+	+	×	
<i>Oliva annotata</i> MARRAT.....								+	
<i>Olivella pulchella</i> DUCLOS.....								+	
* <i>Mitra fusca</i> SWAINSON.....			✓						

* La collection ne contient aucun exemplaire des espèces marquées d'un astérisque.

+ Localité d'ou proviennent des exemplaires de la collection.

× Localité dans laquelle l'espèce a été signalée par un auteur, mais dont aucun représentant ne se trouve actuellement dans la collection.

	KIBBI	LIBREVILLE	PORT-GENTIL	NAMBO	SETTECAMBA	WYUTUBA	LOANGO	POINTE-NOIRE	MASSABÉ
<i>Harpa rosca</i> LAMARCK				>					
<i>Cymbium proboscoidale</i> LAMARCK	×		×	+		×		+	
<i>Cymbium patulum</i> BRODERIP								+	
<i>Cancellaria cancellata</i> LINNÉ			+						
<i>Marginella helmatina</i> RANG, var. <i>cumingiana</i> PETIT			+			×			
<i>Clavatula lineata</i> LAMARCK							+	+	
<i>Clavatula culpina</i> BORN			+						
<i>Clavatula aculiformis</i> LAMARCK								+	
<i>Clavatula nifai</i> BRUGIÈRE			+					×	
<i>Clavatula nifai</i> BRUGIÈRE, var. <i>scalarina</i> LAMARCK			+				+	+	
* <i>Turris carbonaria</i> REEVE								×	
<i>Genota nicklesi</i> KNUDSEN								+	
<i>Conus papilionaceus</i> HWASS, var. <i>prometheus</i> HWASS				+				×	
<i>Conus genuatus</i> HWASS								+	
<i>Conus guinaicus</i> HWASS							+		
<i>Terebra micans</i> HINDS	×							+	+
<i>Terebra laurina</i> HINDS								+	
<i>Terebra grayi</i> E. A. SMITH								+	
<i>Hyalatina physis</i> LINNÉ								+	
<i>Hamina orbignyana</i> FERRUSAC							+	+	
<i>Ballaria adansonii</i> PHILIPPI			+				+	+	
* <i>Gudinia mamillata</i> LINNÉ	×							×	
<i>Siphonaria striatocostata</i> DUNKER	+			+				+	
II. LAMELLIBRANCHES									
<i>Leda rostrata</i> MONTAGU	+							+	
<i>Arca noe</i> LINNÉ	+		+				+	+	
<i>Arca plicata</i> GMELIN							+	+	
<i>Arca subglobosa</i> KOBELT	>		+	×		+	+	+	+
<i>Arca geissei</i> KOBELT				+				+	
<i>Arca legumen</i> LAMY							+	+	
<i>Arca nivea</i> CHEMNITZ	+		+					+	
<i>Arca imbricata</i> BRUGIÈRE	×	+		×			×	×	
<i>Arca senilis</i> LINNÉ	×	+	+	×		×	+	+	+
<i>Glycymeris concentrica</i> DUNKER			+	+	+			×	
<i>Modiolus latal</i> DAUZENBERG							+	+	
<i>Modiolus stultorum</i> JOUSSEAUME								+	
<i>Modiolus nigeriensis</i> NICKLÈS							+		
<i>Brachyodontes paniceus</i> GMELIN	×	×					+	+	
<i>Lithophaga aristata</i> DILLWYN								+	
<i>Mytilus perna</i> LINNÉ						×		+	
<i>Pedalion perna</i> LINNÉ	+						+	+	
<i>Pteria atlantica</i> LAMARCK	×		+	+			+	+	

* La collection ne contient aucun exemplaire des espèces marquées d'un astérisque.
+ Localité d'où proviennent des exemplaires de la collection.
> Localité dans laquelle l'espèce a été signalée par un auteur, mais dont aucun représentant ne se trouve actuellement dans la collection.

	KRIBI	LIBREVILLE	PORT-GENIL	NAMBO	SETTE-CAMA	MAYUMBA	LOANGO	POINTE-NOIRE	MASSABÉ
<i>Pinna rudis</i> LINNÉ.....			+			×	+	+	
<i>Pinna chautardi</i> NICKLÉS.....								+	
<i>Pecten jacobaeus</i> LINNÉ.....								+	
<i>Pecten flabellum</i> GMELIN.....			+		+		+	+	
<i>Pecten exoticus</i> CHEMMITZ.....	×		+			+	+	+	+
<i>Pecten multistriatus</i> POLI.....							+	+	
* <i>Spondylus powelli</i> E. A. SMITH.....	×		+						
<i>Lima inflata</i> CHEMMITZ.....			+				+	+	
<i>Anomia ephippium</i> LINNÉ.....			+					+	
<i>Ostrea stentina</i> PEYRAUDEAU.....			×					+	
<i>Ostrea folium</i> LINNÉ.....			+					+	
<i>Gryphaea denticulata</i> BORN.....	×		×	×		×	×	+	
<i>Gryphaea cucullata</i> BORN.....	+								
<i>Gryphaea gasar</i> DAUTZENBERG.....	×	×	+		×			+	
<i>Crassatella contraria</i> GMELIN.....	×		+		+			×	+
<i>Cardita tankervillei</i> WOOD.....			+						
<i>Cardita umbonata</i> SOWERBY.....								+	
<i>Cardita ajar</i> BRUGUIÈRE.....			+					+	
<i>Cardita lacunosa</i> REEVE.....	×	+	×				+	+	+
* <i>Bequina trapezia</i> LINNÉ.....								×	
<i>Bequina senegalensis</i> REEVE.....	+						+	+	+
<i>Dreissena africana</i> VAX BENEDEK.....	×		+						
<i>Diplodonta diaphana</i> GMELIN.....	×	+	+					+	
<i>Ungulina alba</i> RANG.....	×	+	+				+	+	
<i>Divaricella ornata</i> REEVE.....	×		+						
<i>Divaricella gibba</i> GRAY.....			+		+				
<i>Loripes contrarius</i> DUNKER.....	×		+						
<i>Cotokia eburnea</i> GMELIN.....	+								
<i>Chama crenulata</i> LAMARCK.....									
<i>Cardium costatum</i> LINNÉ.....	×		+	×		+	+	+	
<i>Cardium ringens</i> GMELIN.....	×		+	×		+	+	+	
<i>Cardium kobelti</i> VON MALTZAN.....	×	+							
<i>Cardium hians</i> BROCCHI.....								+	
<i>Pitaria belcheri</i> SOWERBY.....		+	×	×		+		+	
<i>Pitaria floridella</i> GRAY.....	×	+						×	
<i>Pitaria tellinoidea</i> SOWERBY.....	+							+	+
<i>Tivela tripla</i> LINNÉ.....	+	×	+	×		+	+	+	+
* <i>Dosinia exoleta</i> LINNÉ.....		×							
<i>Dosinia orbigny</i> DUNKER.....	+		+	×				+	
<i>Dosinia isocardia</i> DUNKER.....	×		-	×				+	+
<i>Venus verrucosa</i> LINNÉ.....	×							+	
<i>Venus declivis</i> SOWERBY.....			+		+				
<i>Venus cherreuxi</i> DAUTZENBERG.....								+	
<i>Venus foliaceo lamellosa</i> SCHROTER.....						+		+	
<i>Venerupis dura</i> GMELIN.....			+						

* La collection ne contient aucun exemplaire des espèces marquées d'un astérisque.

+ Localité d'où proviennent des exemplaires de la collection.

× Localité dans laquelle l'espèce a été signalée par un auteur mais dont aucun représentant ne se trouve actuellement dans la collection.

	KRIBI	LIBREVILLE	PORT-GENTIL	NAMBO	SETTEGAMA	MAYUMBA	LOANGO	POINTE-NOIRE	MASSABÉ
<i>Venerupis corrugata</i> GMELIN, var. <i>senegalensis</i> GMELIN.....							+		
<i>Irus irus</i> LINNÉ.....	×						+	+	
<i>Petricola pholadiformis</i> LAMARCK.....			+					+	
<i>Maetra glabrata</i> LINNÉ.....			+					+	
<i>Maetra largillierti</i> PHILIPPI.....			+				+	+	
<i>Maetra nitida</i> SPENGLER.....	+		+	×		+	+	+	
<i>Maetra cumingiana</i> PETIT.....	×							+	
<i>Maetra vitrea</i> GRAY.....	+		+					+	
<i>Maetra fragilis</i> GMELIN.....	×	+					+	+	
<i>Lutraria elongata</i> GRAY.....			+						
<i>Donax rugosus</i> LINNÉ.....	×		+				+	+	+
<i>Donax pulchellus</i> HANLEY.....			+					+	+
<i>Egeria bengoensis</i> DUNKER.....			+						
<i>Iphigenia rostrata</i> RÖMER.....	×	+	+				+	×	
<i>Iphigenia truncata</i> MONTEROSATO.....			+	×				×	
<i>Sanguinolaria vitrea</i> DESHAYES.....								+	
<i>Psammobia depressa</i> PENNANT.....			+						
<i>Tagelus angulatus</i> SOWERBY.....	×		+	×	×		+	+	+
* <i>Solenocurtus strigillatus</i> LINNÉ.....								×	
<i>Semele lamyi</i> NICKLÈS.....								+	
<i>Strigilla splendida</i> ANTON.....								+	
* <i>Apolymetis lacunosa</i> SCHIRÖTER.....				×					
* <i>Gastrana matadon</i> GMELIN.....								×	
<i>Macoma cumana</i> O. G. COSTA.....								+	
<i>Quadrans ovenii</i> HANLEY.....	×			^					
<i>Tellina hyalina</i> GMELIN.....	+		+	+	×	×		+	
<i>Tellina nymphalis</i> LAMARCK.....	+		+		+		+	+	+
<i>Tellina planata</i> LINNÉ.....								+	
* <i>Tellina senegambiensis</i> SALISBURY.....	×		×				×		
<i>Tellina madagascariensis</i> GMELIN.....			+			^	+	+	
<i>Tellina mars</i> HANLEY.....				^	+	+		+	
* <i>Tellina compressa</i> BROCCHI.....								×	
<i>Cultellus tenuis</i> GRAY.....								+	
<i>Solen guineensis</i> GRAY.....	+		+					+	
* <i>Panopea cancellata</i> SOWERBY.....	×		×					+	
<i>Aloidis sulcata</i> LAMARCK.....		+							
<i>Aloidis dautzenbergi</i> ED. LAMY.....	+	+						+	
* <i>Aloidis gibba</i> OLINI.....			×						
* <i>Aloidis trigona</i> HINDS.....			×						
<i>Tugonia anatina</i> GMELIN.....								+	
<i>Barnea truncata</i> SAY.....								+	
<i>Pholas daetylus</i> LINNÉ.....								+	
<i>Pholas campechiensis</i> GMELIN.....			+					+	
<i>Parapholas branchiata</i> GOULD.....								+	
<i>Talona explanata</i> SPENGLER.....	×		+						

* La collection ne contient aucun exemplaire des espèces marquées d'un astérisque.

+ Localité d'où proviennent des exemplaires de la collection.

× Localité dans laquelle l'espèce a été signalée par un auteur mais dont aucun représentant ne se trouve actuellement dans la collection.

Pour compléter ce tableau, il faut ajouter quelques récoltes effectuées par l'expédition danoise l'« Atlantide » au large de l'A.E.F.

1^o Station 120 : 2^o 09 N. — 9^o 27 E. — Profondeur : 260-860 mètres.

**Turris undatiruga* (BIVONA).

**Turris integra* (THIELE).

2^o Station 123 : 2^o 03 S. — 9^o 05 E. — Profondeur : 50 mètres.

**Drilia rosacea* (REEVE).

**Clavatula lelieuri* (RECLUZ).

**Clavatula strebeli* (KNUDSEN).

**Asthenotoma spiralis* (E.A. SMITH).

**Cythara adansoni* (KNUDSEN).

Terebra grayi (E.A. SMITH).

LISTE DES OUVRAGES CONSULTÉS

- DAUTZENBERG (Ph.) 1912. — Mission GRUVEL sur la côte occidentale d'Afrique (1909-1910). Mollusques marins. *Ann. de l'Inst. Océanogr.*, t. V, fasc. 3, p. 1-111, 3 pl.
- FISCHER-PIETTE (E.) et NICKLÈS (M.) 1946. — Mollusques nouveaux ou peu connus des côtes de l'Afrique occidentale. *J. Conchyliol.*, vol. 87, p. 45-82, 1 pl.
- GRUVEL (A.) 1912. — Mission GRUVEL sur la côte occidentale d'Afrique (1909-1910). Les principaux mollusques comestibles ou industriels. *Ann. Inst. Océanogr.*, t. V, fasc. 3, p. 132-146, 24 fig.
- KNUDSEN (J.) 1950. — Marine Prosobranchs of Tropical West Africa collected by the « Atlantide » Expedition 1945-1946. *Vidensk. Medd. fra Dansk naturh. Foren.*, band 114, p. 129-185, 3 pl.
- NICKLÈS (M.) 1947. — La collection de Mollusques testacés marins de l'I.F.A.N. *Publications I.F.A.N., Catalogue 1*. Dakar.
- NICKLÈS (M.) 1949. — Mollusques marins de la région de Kribi. *Études camerounaises*, t. II, n° 25-26, p. 113-118.
- NICKLÈS (M.) 1950. — Mollusques testacés marins de la côte occidentale d'Afrique. *Manuels Ouest-Africains*, vol. II, 269 p., 464 fig.; Paris, Le Chevalier, éd.
- NICKLÈS (M.) 1952. — Mollusques testacés marins du littoral de l'A.E.F. *J. Conchyliol.*, vol. XCII, p. 143-154.
- NICKLÈS (M.) 1952. — Mollusques du quaternaire marin de Port-Gentil (Gabon). *Bull. Direct. Mines Géolog. A.E.F.*, n° 5.
- NICKLÈS (M.) 1953. — Quelques lamellibranches du littoral Ouest-Africain. *Bull. Inst. roy. Sc. nat. Belg.*, t. XXIX, n° 13, p. 1-11, 1 pl.

INDEX

	Pages		Pages
aculeiformis (Clavatula)	28	chautardi (Pinna)	35
acuminata (Oliva)	26	chevreuxi (Venus)	43
adansoni (Bullaria)	30	chinensis (Calyptraea)	17
adansoni (Natica)	19	cingulifera (Littorina)	13
africana (Dreissena)	39	CLANCULUS	12
ajar (Cardita)	38	CLAVATULA	28
alba (Ungulina)	39	CODOKIA	40
ALOIDIS	48	collaria (Natica)	18
anatina (Tugonia)	49	COLUMBELLA	25
angularis (Murex)	23	commutata (Scala)	16
angulatus (Tagelus)	46	concavus (Sigaretus)	20
angulifera (Littorina)	13	concentrica (Glycymeris)	33
annotata (Oliva)	26	conspicua (Patella)	11
annulata (Turritella)	14	contraria (Crassatella)	38
ANOMIA	37	contrarius (Loripes)	40
ARCA	32	CONUS	29
aristata (Lithophaga)	34	cornutus (Murex)	23
atlantica (Pteria)	35	coronata (Thais callifera var.)	24
aurita (Pachymelania)	15	corrugata (Venerupis)	43
banksi (Turritella)	14	costatum (Cardium)	40
BARNEA	49	costatum (Cymatium)	22
BEGUINA	39	CRASSATELLA	38
belcheri (Pitaria)	41	crenulata (Chama)	40
bengoensis (Egeria)	45	CREPIDULA	17
bicingulata (Turritella)	14	cruentata (Natica fulminea var.)	19
bifasciatus (Sigaretus)	20	cucullata (Gryphaea)	37
bourgeoisii (Murex)	23	CULTELLUS	48
BRACHYDONTES	34	cumana (Macoma)	37
branchiata (Parapholas)	49	cumingiana (Mactra)	44
bubonius (Strombus)	18	cumingiana (Marginella helmatina var.)	27
BULLARIA	30	CYMATIUM	22
BURSA	22	CYMBIUM	27
byronensis (Pachymelania)	15	CYPRAEA	20
callifera (Thais)	24	dautzenbergi (Aloidis)	49
CALYPTRAEA	17	declivis (Venus)	42
campechiensis (Pholas)	49	denticulata (Gryphaea)	37
CANCELLARIA	27	depressa (Psammobia)	46
cancellata (Cancellaria)	27	diaphana (Diplodonta)	39
candidula (Trivia)	20	DIODORA	11
CANTHARUS	25	DIPLODONTA	39
CARDITA	38	DIVARICELLA	40
CARDIUM	40	dolabrata (Pyramidella)	17
CASSIS	22	DONAX	45
CERITHIUM	16	DOSINIA	42
CHAMA	40	DREISSENA	39

	Pages		Pages
dura (Venerupis).....	43	IRUS.....	43
eburnea (Codokia).....	40	irus (Irus).....	43
EGERIA.....	45	isocardia (Dosinia).....	42
elongata (Lutraria).....	45	jacobaeus (Pecten).....	36
ephippium (Anomia).....	37	JANTHINA.....	17
exoticus (Pecten).....	36	kobelti (Cardium).....	41
explanata (Talona).....	49	lacunosa (Cardita).....	59
fanel (Natica).....	19	LAMELLIBRANCHES.....	32
fasciata (Tritonalia).....	24	lamyi (Semele).....	47
FISSURELLA.....	11	largillierti (Mactra).....	44
flabellum (Pecten).....	36	laurina (Terebra).....	30
flammulata (Oliva).....	26	LEDA.....	32
floridella (Pitaria).....	41	legumen (Arca).....	32
foliaceo-lamellosa (Venus).....	43	LIMA.....	36
folium (Ostrea).....	37	lineata (Clavatula).....	28
fragilis (Janthina).....	17	LITHOPHAGA.....	34
fragilis (Mactra).....	44	LITTORINA.....	13
FULMENTUM.....	25	LORIPES.....	40
fulminae (Natica).....	19	lulat (Modiolus).....	33
fusca (Pachymelania).....	15	lurida (Cypraea).....	20
fuscatus (Tympantonus).....	16	LUTRARIA.....	45
galea (Tonna).....	23	MACOMA.....	47
gasar (Gryphaea).....	38	MACTRA.....	44
GASTROPODES.....	11	madagascariensis (Tellina).....	48
geissei (Arca).....	32	MARGINELLA.....	27
GENOTA.....	28	marochiensis (Natica).....	20
genuanus (Conus).....	29	mars (Tellina).....	48
gibba (Divaricella).....	40	micans (Terebra).....	29
glabrata (Mactra).....	44	michaelis (Natica).....	18
glabrata (Neritina).....	13	MODIOLUS.....	33
globosa (Janthina).....	17	morio (Semifusus).....	25
GLYCYMERIS.....	33	multistriatus (Pecten).....	36
graeca (Diodora).....	11	MUREX.....	23
granosus (Tectarius).....	13	MYTILUS.....	34
granulatum (Solarium).....	14	NASSA.....	25
grayi (Terebra).....	30	NATICA.....	18
gruveli (Natica).....	19	NERITA.....	12
GRYPHAEA.....	37	NERITINA.....	12
guinaicum (Cerithium).....	16	nicklesi (Genota).....	28
guinaicus (Conus).....	29	nifat (Clavatula).....	28
guineensis (Clanculus).....	12	nigeriensis (Modiolus).....	34
guineensis (Solen).....	48	nitida (Mactra).....	44
haemastoma (Thais).....	24	nivea (Arca).....	33
HAMINEA.....	30	nodosa (Thais).....	24
HARPA.....	26	noe (Arca).....	32
helmatina (Marginella).....	27	nubecula (Fissurella).....	11
hians (Cardium).....	41	nymphalis (Tellina).....	47
hoplites (Murex).....	23	OLIVA.....	26
hyalina (Tellina).....	47	OLIVELLA.....	26
HYDATINA.....	30	orbignyana (Haminea).....	30
inflata (Lima).....	36	orbignyi (Dosinia).....	42
IPHIGENIA.....	46	ornata (Divaricella).....	40

Pages		Pages	
OSTREA.....	37	senegalensis (Beguina).....	39
oweniana (Neritina).....	12	senegalensis (Nerita).....	12
owenii (Quadrans).....	47	senegalensis (Tenagodus).....	14
PACHYMELANIA.....	15	senegalensis (Venerupis corrugata var.).....	43
PARAPHOLAS.....	49	senegalensis (Xenophora).....	18
PATELLA.....	11	senegalica (Cassis testiculus var.).....	22
patulum (Cymbium).....	27	senilis (Arca).....	33
paucipunctata (Natica gruveli var.).....	19	sepimentum (Fulmentum).....	25
PECTEN.....	36	SIGARETUS.....	20
PEDALION.....	35	SIPHONARIA.....	31
pellis tigrina (Natica).....	19	SOLARIUM.....	14
perna (Mytilus).....	34	SOLEN.....	48
perna (Pedalion).....	35	spinosa (Cassis).....	22
perversa (Triphora).....	16	splendida (Strigilla).....	47
PETRICOLA.....	43	stentina (Ostrea).....	37
PHALIMUM.....	21	stercoraria (Cypraea).....	21
pholadiformis (Petricola).....	43	striata (Columbella rustica var.).....	25
PHOLAS.....	49	striatocostata (Siphonaria).....	31
physis (Hydatina).....	30	STRIGILLA.....	47
PINNA.....	35	STROMBUS.....	18
PITARIA.....	41	stultorum (Modiolus).....	34
planata (Tellina).....	48	subglobosa (Arca).....	32
plicata (Arca).....	33	sulcata (Aloidis).....	48
porcellana (Crepidula).....	17	TAGELUS.....	46
proboscidale (Cymbium).....	27	TALONA.....	49
PSAMMOBIA.....	46	tankervillei (Cardita).....	38
PTERIA.....	35	TECTARIUS.....	13
pulchella (Olivella).....	26	TELLINA.....	47
pulchellus (Donax).....	45	tellinoidea (Pitaria).....	41
pullus (Tricolia).....	12	TENAGODUS.....	14
punctata (Littorina).....	13	tenuis (Cultellus).....	48
puniceus (Brachyodontes).....	34	TEREBRA.....	29
pustulosa (Bursa).....	22	testiculus (Cassis).....	22
PYRAMIDELLA.....	17	THAIS.....	24
QUADRANS.....	47	TIVELA.....	42
quadriseriata (Pachymelania fusca).....	15	TONNA.....	23
radula (Tympanotonus fuscatus var.).....	16	TRICOLIA.....	12
ringens (Cardium).....	41	trigonum (Cymatium).....	22
rosea (Harpa).....	26	TRIPHORA.....	16
rostrata (Iphigenia).....	46	tripla (Tivela).....	42
rostrata (Leda).....	32	TRITONALIA.....	24
rouxi (Natica).....	19	tritiformis (Nassa).....	25
rudis (Pinna).....	35	TRIVIA.....	20
rugosus (Donax).....	45	truncata (Barnea).....	49
rüppeli (Diodora).....	11	truncata (Iphigenia).....	46
rustica (Columbella).....	25	TUGONIA.....	49
saburen (Phalium).....	21	TURRITELLA.....	14
SANGUINOLARIA.....	46	TYMPANOTONUS.....	16
SCALA.....	16	umbonata (Cardita).....	38
scalarina (Clavatula nifat, var.).....	28	UNGULINA.....	39
SEMELE.....	47	ungulina (Turritella).....	14
SEMIFUSUS.....	25	varius (Murex).....	24

	Pages		Pages
VENERUPIS.....	43	vitrea (Sanguinolaria).....	46
VENUS.....	42	viverratus (Cantharus).....	25
verrucosa (Venus).....	42	vulpina (Clavatula).....	28
villanus (Clanculus).....	12	XENOPHORA.....	18
vitrea (Mactra).....	45	zonata (Cypraea).....	20

EXPLICATION DES PLANCHES

PLANCHE I

Fig. 1 à 6 : *Pachymelania fusca* GMELIN et formes de passage vers la variété *quadriseriata* GRAY. Hauteurs réelles : 38 à 42 mm.

PLANCHE II

Fig. 1 : *Janthina globosa* SOWERBY. Hauteur réelle : 25 mm.
Fig. 2 : *Scala commutata* MONTEROSATO. Hauteur réelle : 22 mm.
Fig. 3 : *Janthina fragilis* LAMARCK. Hauteur réelle : 18 mm.
Fig. 4 et 6 : *Phalium saburon* BRUGUIÈRE. Hauteur réelle : 64 mm.
Fig. 5 : *Cantharus viverratus* KIENER. Hauteur réelle : 35 mm.

PLANCHE III

Fig. 1 : *Natica adansoni* BLAINVILLE. Hauteur réelle : 30 mm.
Fig. 2 : *Natica pellis tigrina* CHEMNITZ. Hauteur réelle : 26 mm.
Fig. 3 : *Natica fulminae* GMELIN var. *cruentata* LAMARCK. Hauteur réelle : 32 mm.
Fig. 4 : *Natica fanel* RECLUZ. Hauteur réelle : 30 mm.
Fig. 5 : *Natica collaria* LAMARCK. Hauteur réelle : 29 mm.
Fig. 6 : *Natica rouxi* NICKLÈS. Hauteur réelle : 27 mm.
Fig. 7 : *Natica marochiensis* GMELIN. Hauteur réelle : 20 mm.
Fig. 8 : *Natica gruveli* DAUTZENBERG var. *paucipunctata* DAUTZENBERG. Hauteur réelle : 15 mm.

PLANCHE IV

Fig. 1, 4 et 5 : *Cypraea stercoraria* LINNÉ. Hauteur réelle : 71 mm.
Fig. 2 et 3 : *Cypraea stercoraria* LINNÉ, forme en cours de croissance. Hauteur réelle : 50 mm.
Fig. 6 : *Cypraea zonata* CHEMNITZ. Hauteur réelle : 31 mm.
Fig. 7 : *Cypraea lurida* LINNÉ. Hauteur réelle : 48 mm.

PLANCHE V

Fig. 1 : *Murex hoplites* P. FISCHER. Hauteur réelle : 65 mm.
Fig. 2 : *Murex angularis* LAMARCK. Hauteur réelle : 24 mm.
Fig. 3 : *Murex cornutus* LINNÉ. Hauteur réelle : 95 mm.
Fig. 4 : *Murex varius* SOWERBY. Hauteur réelle : 43 mm.
Fig. 5 : *Murex bourgeoisi* TOURNOUËR. Hauteur réelle : 46 mm.

PLANCHE VI

- Fig. 1 : *Clavatula lineata* LAMARCK. Hauteur réelle : 25 mm.
Fig. 2 : *Clavatula vulpina* BORN. Hauteur réelle : 45 mm.
Fig. 3 : *Clavatula aculeiformis* LAMARCK. Hauteur réelle : 47 mm.
Fig. 4 : *Clavatula nifat* BRUGUIÈRE. Hauteur réelle : 56 mm.
Fig. 5 : *Clavatula nifat*, var. *scalarina* LAMARCK. Hauteur réelle : 56 mm .

PLANCHE VII

- Fig. 1 : *Terebra grayi* E. A. SMITH. Hauteur réelle : 52 mm (les derniers tours cassés manquent).
Fig. 2 : *Terebra laurina* HINDS. Hauteur réelle : 42 mm.
Fig. 3 : *Genota nicklesi* KNUDSEN. Hauteur réelle : 37 mm.
Fig. 4 : *Modiolus lulat* DAUTZENBERG, valve gauche. Longueur réelle : 15 mm.
Fig. 5 : *Modiolus nigériensis* NICKLÈS, valve gauche. Longueur réelle : 19 mm.

PLANCHE VIII

- Fig. 1 et 3 : *Arca nivea* CHEMNITZ. Longueur réelle : 25 mm.
Fig. 2 et 5 : *Aloidis sulcata* LAMARCK. Longueur réelle : 22 mm.
Fig. 4 et 6 : *Cardita umbonata* SOWERBY, valve gauche. Longueur réelle : 44 mm.
Fig. 7 : *Parapholas branchiata* (GOULD), vue dorsale;
Fig. 8 : *Parapholas branchiata* (GOULD), vue latérale;
Fig. 9 : *Parapholas branchiata* (GOULD), vue ventrale.
Fig. 7, 8 et 9 : Longueur réelle : 25 mm.

PLANCHE I

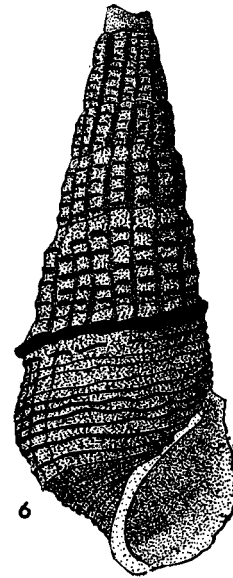
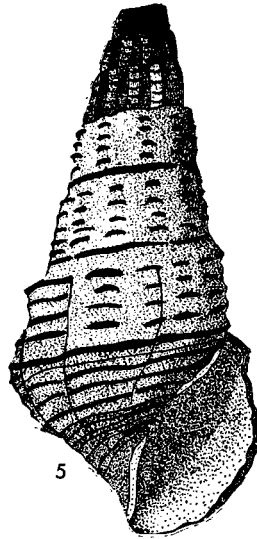
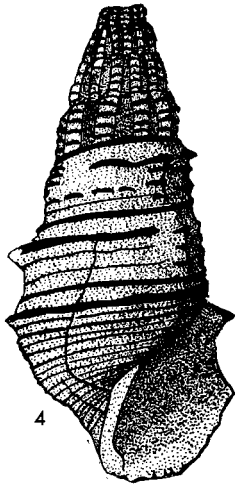
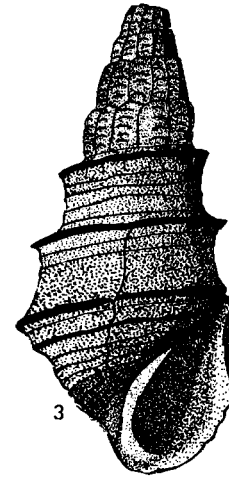
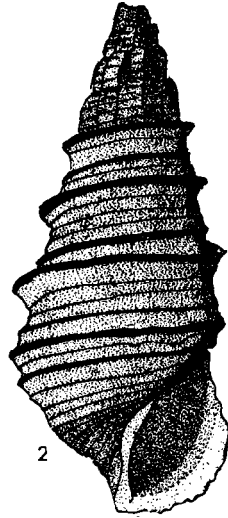
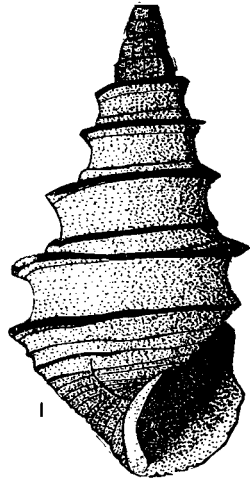


PLANCHE II

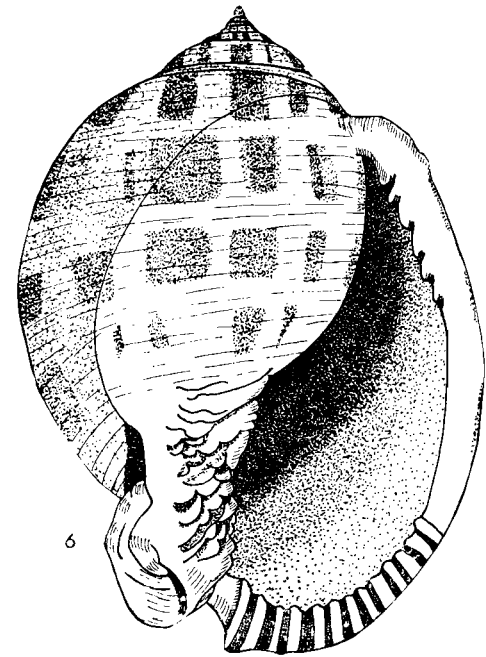
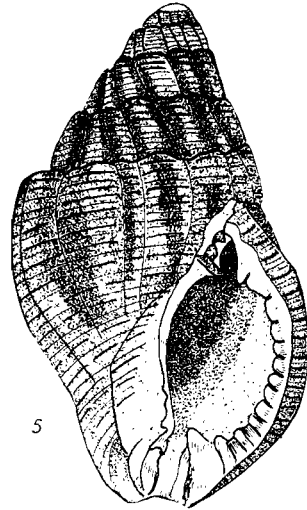
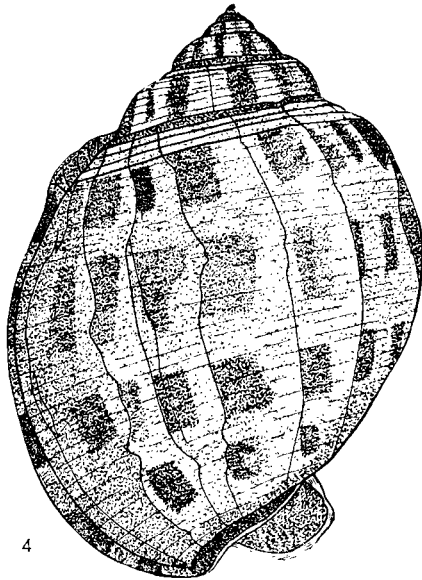
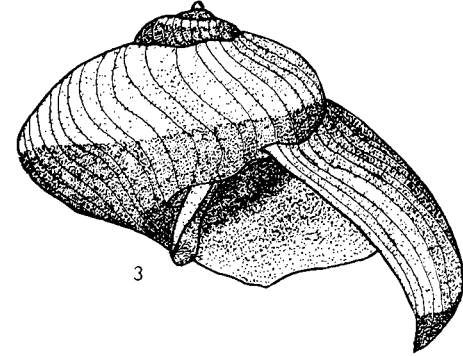
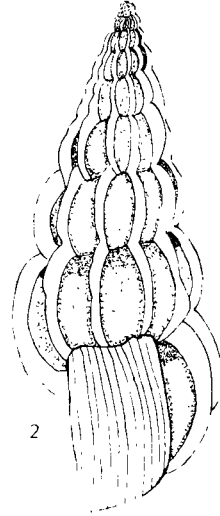
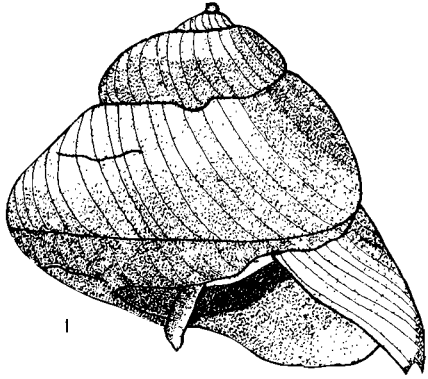
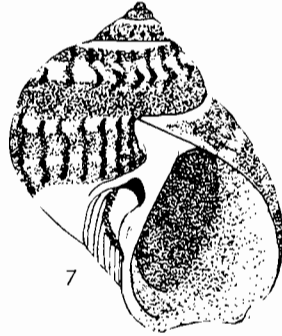
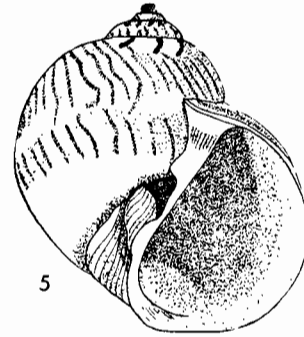
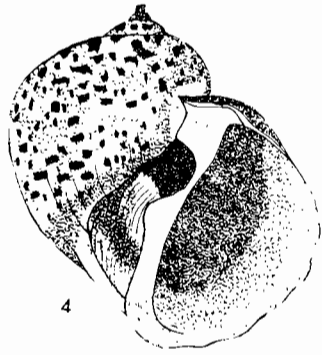
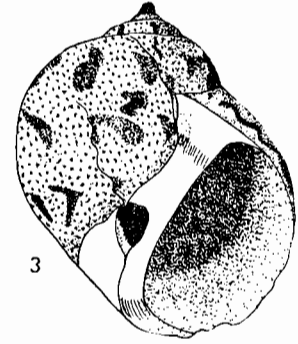
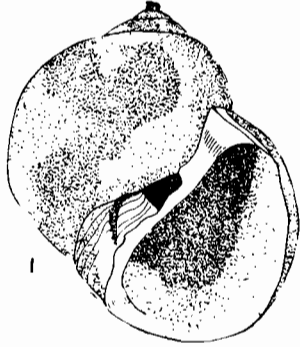


PLANCHE III

J. A. 530081.



5

PLANCHE IV

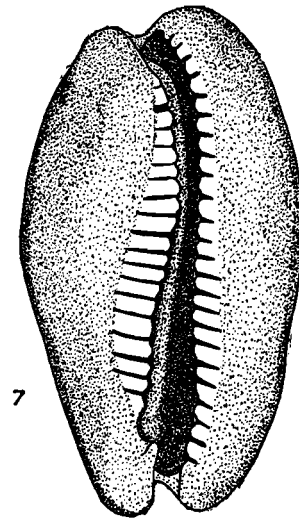
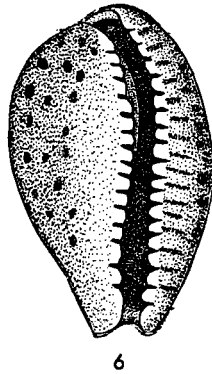
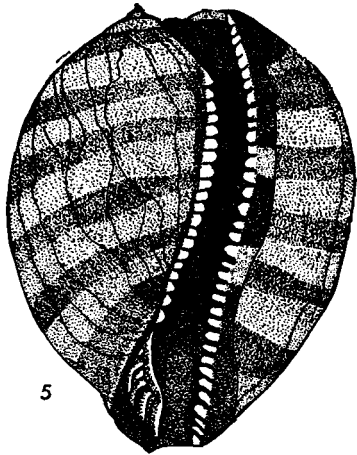
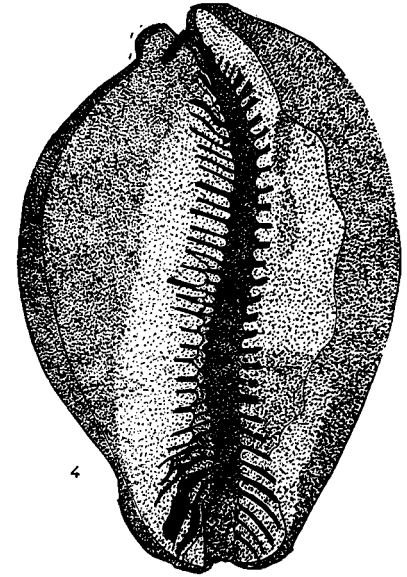
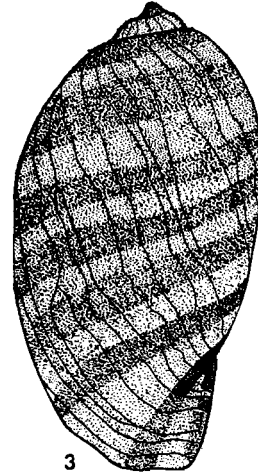
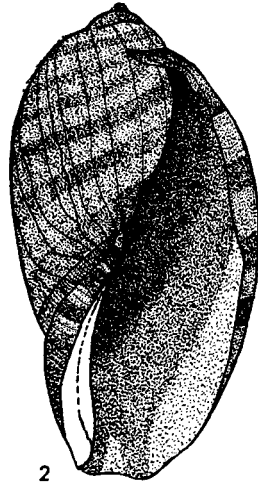
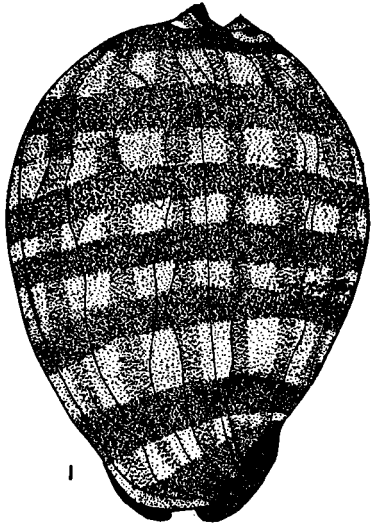


PLANCHE V

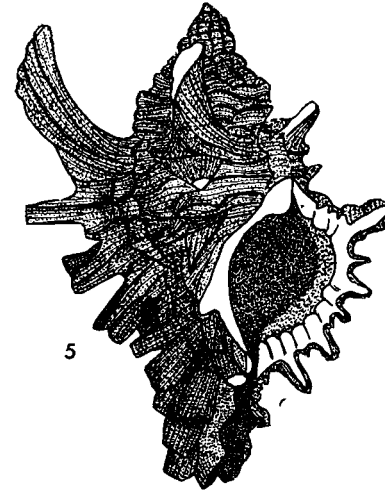
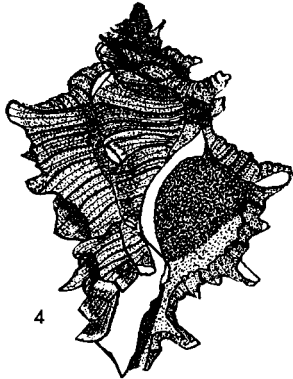
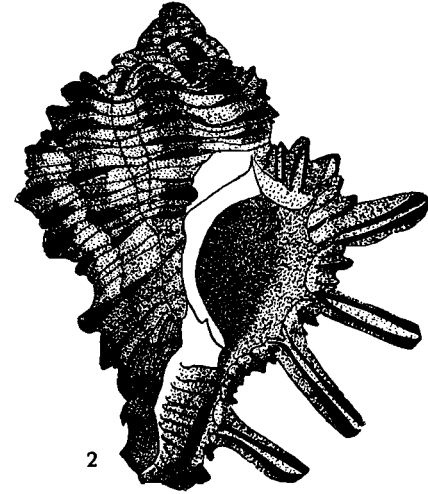
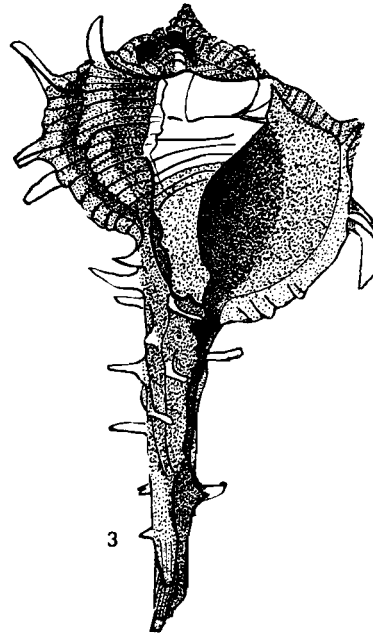
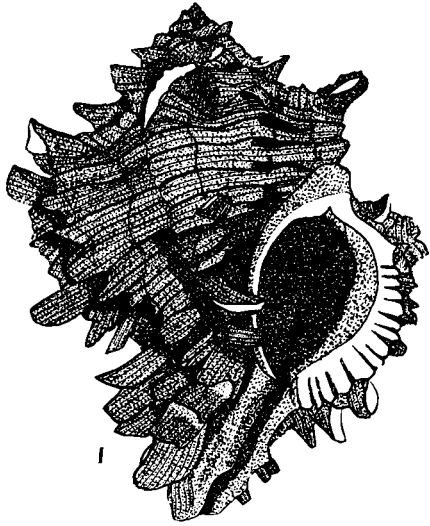


PLANCHE VI

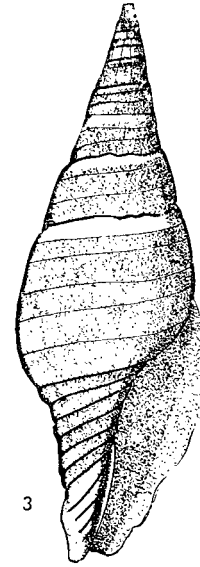
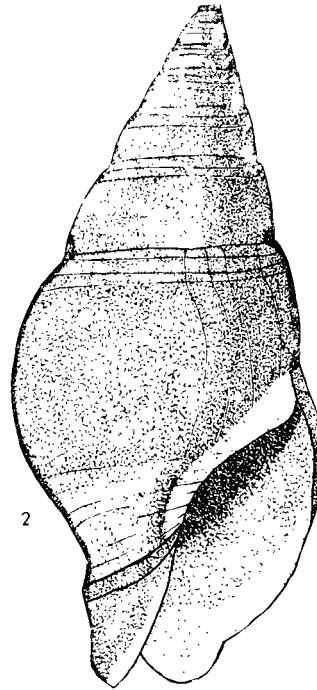
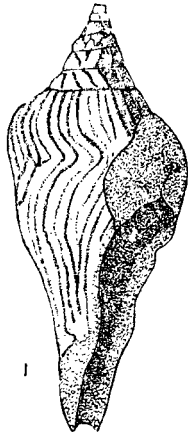


PLANCHE VII

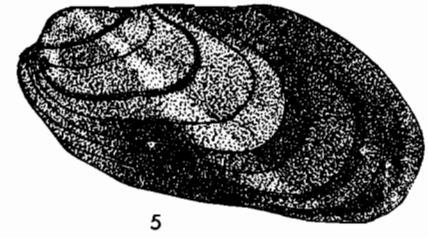
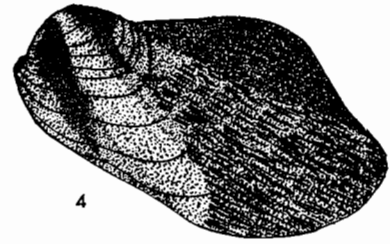
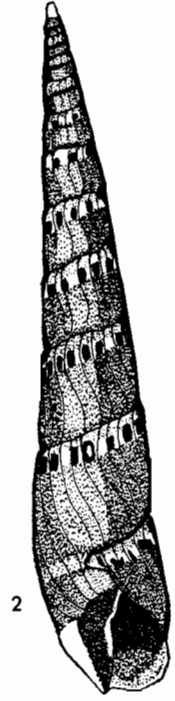
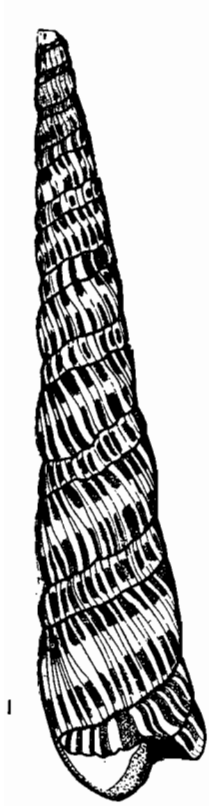


PLANCHE VIII

